

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE COMMERCIALE

ASSURANCE
MARCHÉS FINANCE
INDUSTRIE

ORGANE DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

Bulle de Lecture
Parlement
16 JUILLET

VOL. III—2e année. No 21.

QUÉBEC, VENDREDI, 3 JANVIER 1896

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

A. R. PRUNEAU
— — — & Cie
IMPORTATEURS DE
Charbons de toutes sortes
— ET —
Matériaux de Construction

Ciments Portland et Canadien
Plâtre pour enduits et engrais
Tuyaux en grès, écossais et canadiens
Tuiles pour parquets et manteaux de cheminée
Briques en tous genres
Briques à feu
Terre à feu, etc.

HAUTE NOUVEAUTE:
BRIQUE vitrifiée pour pavages
OISEAUX en métal nouveau modèle pour briquetiers,
ROCK WALL PLASTER.
Bureau, Cour et Quai: 90 Rue Dalhousie.

JOHN FISHER,
SON & CO.

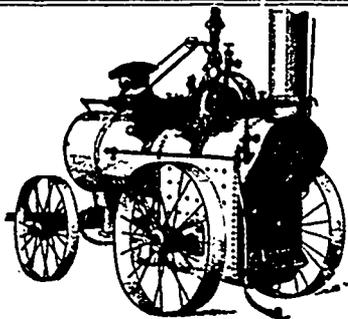
MANUFACTURIERS ET
IMPORTATEURS DE
SERGES, TWEEDS ET
FOURNITURES POUR
TAILLEURS.....
442 & 444 Rue St-Jacques
MONTREAL

Bureau de Québec:

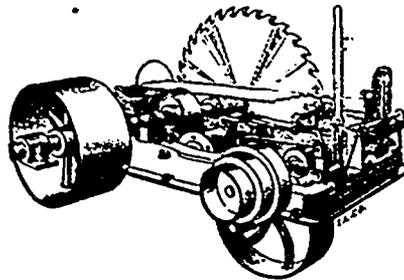
101 et 103 rue St-Pierre.

GEO. LAMOTHE, Agent

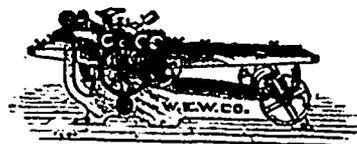
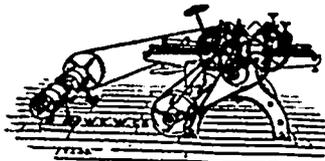
ENGINES &



de la plus haute qualité et économie, de toutes les grandeurs.



BANCS DE SCIES RONDES
avec charpente en fonte solide, ainsi que traîneau avec banc en acier de plusieurs grandeurs.



PLANEURS

les meilleurs sur le marché
Aussi toutes sortes de machines pour traîner le bois telles que: Planeurs, Moulins à bardeaux, Déligneurs etc.
Aussi: Courroies en chaîne "Ewart" et une ligne complète de Régulateurs d'engins "Pickering."

Le tout de la célèbre maison **WATEROUS ENGINE WORKS Co.** de Brantford, Ont

Venez examiner la qualité supérieure de nos machines que nous vendons au plus bas prix, la qualité étant considérée.

Demandez les Circulaires et les prix

W. A. ROSS, Gérant, 78, Rue St-Paul

BOULLOIRES

Sedlitz Chanteaud 50c Bot.

Eno's Fruit Salt 75c Bot.

Pilules de Carter pour le foie 18c Bot.

Pilules Purgatives du Dr Hill 25c Boîte

Nos prix sont plus bas que ceux annoncés dans les catalogues qui circulent dans le public.

J. EMILE ROY
Pharmacien

81-83-85 RUE SAINT-JEAN

Coin St-Stanislas

TÉLÉPHONE 624.

J. H. JACQUES

Ancien commis de la maison O. L. Richardson & Son

Marchand Importateur
—DE—

Cuirs, Harnais, Fournitures
pour Cordonniers et Selliers, Garnitures de Selles.

TOUS LES CUIRS EN STOCK:—
Cuir à semelle, Cuir rouge, Cuir à harnais, Kid, Veau français importé

38 Rue St-Pierre,
QUEBEC

Ancien magasin de M.M. Amyot & Frères

QUEBEC EMPORIUM CIGAR FACTORY

MARQUE EXTRA "DIAMOND STAR"



Fumer le "Petit Duc" et le "Quebec Beauty"

870 RUE ST-VALLIER, Québec
F. KEROACK & Cie,
Propriétaires.

M^cCALL, SHEHYN & C^{ie}

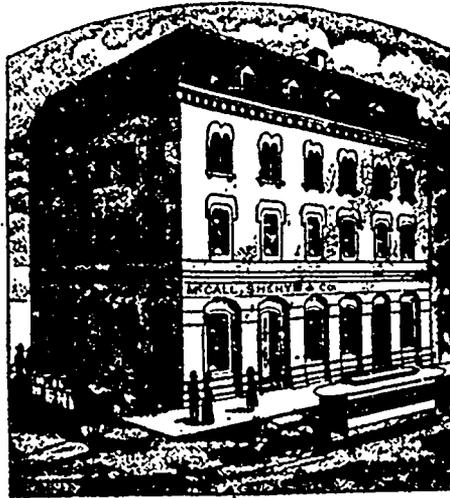
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
ANGLAISES,
FRANÇAISES,
ALLEMANDES et
AMÉRICAINES

Constantement en magasin un assortiment
considérable d'effets canadiens provenant
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,
COTONNADES de
tous genres, Etc.

AUSSI—A chaque saison, un grand choix
dans les articles suivants : Chapeaux de
paille et de feutre pour Messieurs et pour
Dames, Fleurs artistiques, Rubans, Dentel-
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur
assortiment dans ces différents genres est
très varié et très complet.

52 RUE ST-PIERRE
QUEBEC



Baylis Manufact'g Co

**16 à 30 Rue Nazareth
MONTREAL**

Vernis

"Japans"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.

La plus considé-
rable et la
plus vieille
étalée des Ma-
nu'actures
de VERNIS au
Canada.

Poissons! Poissons!!

Harengs du Labrador, du Cap Breton,
de Point Mouton—en quarts et demi
quarts.—

Morue "1 et "2. et grande, Morue sèche,
Saumon, Anguille, Sardines, Nauves;
Huile morue, Huile loup-marin, Huile
marsouin, Huile raffiné à la vapeur.

J. B. RENAUD & C^{ie}
126 à 140 Rue St-Paul, QUEBEC

LANGLOIS & PARADIS

Importateurs
QUEBEC

Eaux-de-Vie, Vins et Liqueurs des premières
maisons européennes.

Assortiment considérable de CAFÉS, THÉS
EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables.

Echantillons sur demande.

Prix défiant toute compétition.

CORRESPONDANCE SOLLICITÉE

TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS

DEPARTS

DES BATEAUX PASSANTS (le dimanche ex-
cepté) le temps le permettant

DE QUÉBEC. DE LEVIS.

Pour le GRAND-TRONC

A.M. 9.00 Mixte pour Rich- mond.	A.M. 7.00 Malles de Pouest
11.30 Eclair Express pour Pouest.	P.M. 2.30 Eclair Express de l'euest.
P.M. 5.00 Malles pour l'euest Pour L'INTERCOLONIAL.	A.M. 7.00 Mixte de Riv.-du- Loup.
A.M. 7.30 Accom. via Chau- diero à R. du L.	P.M. 12.00 Malles de Halifax
7.30 Malles pour Camp- bellton.	P.M. 2.00 Malle pour Halif.
P.M. 2.00 Malle pour Halif.	1.30 Malles de Camp bellton.
4.30 Accommodation pour R. du Loup.	Pour le QUÉBEC CENTRAL.
P.M. 12.30 Mixte pour St- François	A.M. 10.30 Mixte de St-Frs.
1.30 Express pr. Sherbr.	P.M. 2.00 Ex. de Sherbrooke

Examinez notre stock de POISSONS

VOICI LES AVENTS:—

Nous offrons à des
prix avantageux....

Morue verte de toutes sortes
Hareng Labrador, Cap Breton & Canso
en qrt. et $\frac{1}{2}$ quart
Traites des lacs et saumonée
Saumons Labrador et British Colum-
bia en quarts.

CONSERVES alimentaires de toutes sortes, les
meilleures marques du marché.

Ecrivez pour prix avant d'acheter ailleurs

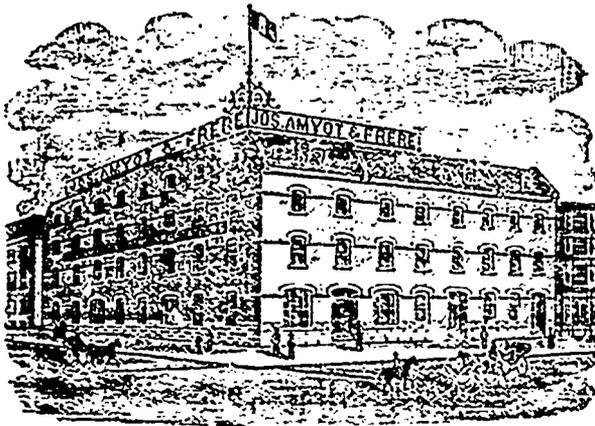
LAPORTE, MARTIN & C^{ie} EPICIERIS EN GROS,
72 A 78, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

POUR LES FETES!! AVIS AUX MARCHANDS

Vient d'arriver

50

Caisses jou-
ets assortis,
Albums,
Boites mu-
sicales, etc.



Vient d'arriver

30

Caisses arti-
cles du Ja-
pon, tels que
rideaux,
Ecrans,
Boites La-
quées,
Vases et po-
tiches, etc.

480 doz. BONBONNIÈRES genre tout nouveau

JOS. AMYOT & FRÈRE Importateurs de nouveautés Europé-
ennes, Américaines et Canadiennes

45 Rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES

MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique : Coir des rues Colomb et Voltigeur, St. Roch

Succursale : Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté
médaillé d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député de Québec-Est à la Législature.

A. DOMBROSKI

Pork Packer

ETAUX 48, 50, 51 et 53
Halle Champlain, Qué.

Achète et vend LARD et BŒUF

Vente gros et détail.—

— Ouvert tous les jours.

Toujours en stock : Lard et Bœuf et tous
les accessoires : Jambon, Bas-de-côtes salées et fu-
més, Panne, Suif, Abattis, Rognons, Filets, Sau-
cisse, etc., etc.

AUSSI Lard en quarts pour chantiers et
familles—Beurre gros et détail.

GRAND CHOIX DE PELLETERIES

Repassées et Teintes



MOUTON DE PERSE "GREENLAND SEAL"

Dans ces lignes nous manufacturons aussi tous les genres de fourrures. — La qualité, l'apparence et le fini ne laissent rien à désirer.

Manufacture: POINTE-AUX-LIÈVRES.
Bureaux et Entrepôts: 167-169-171, RUE ST-JOSEPH, Que.
Succursales: 7 CARRÉ VICTORIA, Montréal,
62 RUE BAY, Toronto.

A TOUS NOS LECTEURS

Nos plus sincères souhaits de bonne et heureuse année.

BARTHE & THOMPSON

LA
Semaine Commerciale

7 SAULT-AU-MATELOT Téléphone 744.

ABONNEMENT A
"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année.....\$2.00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de refus d'abonnement,—il en sera de même des avis de changement d'adresse,—ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion..... 10c. la ligne
Insertions subséquentes..... 8c. "
MESURE AGATE

Atelier Typographique
DE
"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Attention et promptitude
CARACTERES NEUFS ET VARIÉS,
PRESSES MODERNES
Impressions en tous genres, Ouvrages de goût,
Papeterie de commerce, Formules de
loi, Factums, Affiches et Cartes
en couleurs,
Exécutés aux meilleures conditions
Spécialité : Papeterie imprimée
pour Beurreries et Fromageries.
Attention particulière pour commandes par la
poste, adressées BOITE 232.
Téléphone 744.

QUÉBEC, VENDREDI, 3 Janvier 1896

Notre voisin du *Chronicle* célèbre son cinquantenaire en même temps que la nouvelle année. Un demi-siècle est un fort bel âge pour un journal canadien.

Félicitations et souhaits à notre vénérable confrère.

Les affaires de la Banque du Peuple se gâtent.

La disparition de son ex-gérant M. Bousquet, les procès que commencent à intenter les déposants récalcitrants, les menaces d'arrestation des directeurs, risquent de détruire les bons effets de l'arrangement signé par la majorité des citoyens.

Le *Hardware and Metal*, de Toronto et Montréal, protègent contre le choix de M. J. F. Wood comme contrôleur des douanes. M. Wood est avocat et qu'est-ce qu'entend un avocat aux mille et un détails de l'importation ?

C'est un homme du métier, un marchand ou un industriel rompu aux affaires, qu'il faut là.

Le gros nuage s'est dissipé : les bruits de guerre ont cessé, l'Angleterre a poliment informé le gouvernement américain que sa commission d'enquête serait bien-

venue et traitée avec tous les égards dans les limites du territoire disputé, M. Clews, dans sa dernière circulaire de New-York, dit que la crise de Bourse est finie, les capitalistes timides ayant été remplacés par des gens plus solides ; enfin, les Etats-Unis s'apprentent à négocier un emprunt de \$200,000,000 à Berlin.

Le Congrès américain ne fera probablement pas de changements au tarif à sa présente session.

Il a été question récemment du rétablissement du tarif McKinley sur diverses catégories d'articles, en particulier sur les laines, jusqu'à concurrence de 60% de ce tarif. La toison canadienne, qui sous ce tarif était imposée de 12c. la lb., se trouverait ainsi frappée d'un droit de 7. 2c. la lb. Heureusement, les autres questions plus pressantes qui occupent le Congrès remettent à plus tard l'étude du tarif.

Un bon conseil aux annonceurs : Ayez horreur des lieux-communs. Ces anglicismes : "Toujours en mains"—"Une visite est sollicitée," à force d'être répétés, ne veulent plus rien dire. Ce sont des formules banales qui prennent de l'espace pour rien.

Donnez une tournure originale à vos annonces, rendez-les instructives, soit en désignant par leurs noms techniques les

dernières nouveautés de votre commerce, soit en renseignant le lecteur sur la provenance et le mode de fabrication de vos principales marchandises. N'ayez pas peur d'être incompris. Rien n'est plus vite gobé par le gros public qu'un mot nouveau. S'il en ignore le sens, il l'apprendra vite, et demain le mot sera déjà vieux ; il vous en faudra trouver d'autres pour piquer sa curiosité.

Ne vous contentez pas de mettre votre nom en grosses lettres avec votre adresse en relief. Gardez de la place pour votre marchandise ; c'est elle qui est à vendre et non votre personne. La pratique se soucie plus de la qualité et du bon marché de l'article qu'elle convoite que de vos propres qualités, fussiez-vous l'homme le plus charmant du monde.

Posons comme règle générale que les trois quarts de l'annonce et du gros caractère qu'on y met doivent être consacrés à l'article à vendre. Si vous avez plusieurs variétés à prôner, indiquez en une au moins en grandes lettres, le reste moins en évidence ; à la prochaine occasion, vous donnerez la place d'honneur à un autre article, et ainsi de suite à tour de rôle.

N'en dites pas trop dans votre annonce. Touchez un point à la fois, pas davantage. Quand vous voudriez loger tout votre magasin dans l'annonce, vous ne le pourriez pas. Il suffit d'attirer la pratique chez vous, et alors il sera temps de lui faire admirer tous vos rayons.

— o : o : —

LE COMMERCE ET LA POLITIQUE

Une autre élection parlementaire vient de se faire dans le grand quartier commercial de Montréal-Centre, et le parti au pouvoir a été défait. M. McShane, le candidat libéral, l'a emporté par 336 voix sur sir Wm. Hingston, le plus fort candidat que les conservateurs pussent mettre sur les rangs.

La *Semaine Commerciale* n'est pas un journal politique, mais ici elle a son mot à dire. Elle voit dans le verdict des électeurs de Montréal-Centre une énergique protestation du commerce contre des bévues du reste admises par les partisans mêmes du gouvernement actuel.

Depuis un certain temps, les chambres de commerce du pays se plaignent en vain du caractère arbitraire des décisions du ministère des Douanes sur l'interprétation du tarif, et réclament non moins vainement la création d'un bureau d'évaluation en douanes. On constate à tout instant des variations très graves et très dommageables, dans l'application du tarif à Toronto, Montréal, Québec, Halifax, etc. Sur le chapitre du cuir, un article important pour notre ville, les importateurs de Québec paient souvent plus cher

qu'ailleurs. L'interprétation des obscurités sans nombre du tarif sont laissées au caprice des buralistes d'Ottawa, qui tranchent toutes les questions sans appel, souvent au mépris de la plus élémentaire logique. Encore ces jours derniers, le *Hardware and Metal* signalait une de ces bizarreries : les vis de carrosserie, jusqu'ici imposés de 30% *ad val.* comme les vis ordinaires, étaient soudainement portés à 1c. la lb., plus 20% *ad val.* sous le prétexte que ce sont des boulons. Ce changement a été fait à la demande des manufacturiers canadiens, en dépit des protestations générales des marchands de fer. Il en est de même pour une multitude d'autres objets.

Le commerce réclame depuis longtemps une loi de faillite uniforme pour tout le pays. Il y a une couple d'années, le gouvernement a préparé un projet de loi si mal fait qu'il est allé au panier ; sous le prétexte de faciliter les liquidations de faillites, on en doublait les frais en créant double mouture par la nomination de deux fonctionnaires au lieu d'un, un receveur et un liquidateur. Depuis, on n'en a plus entendu parler.

Le traité de commerce franco-canadien, ratifié tout de suite par le gouvernement français, a été d'abord désavoué à Ottawa, et ce n'est qu'au bout de deux longues années d'attente que le gouvernement l'a ratifié, et encore, depuis qu'il est en vigueur, les buralistes d'Ottawa ne cessent-ils de créer des misères pour enrayer les bons effets ; par exemple, la réduction du droit sur les vins est en partie neutralisée par un droit, auquel personne ne s'attendait, de 20% sur les futailles.

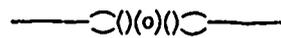
A toutes ces contrariétés, ajoutons le spectacle d'opérations menées d'après des principes qui ont des rapports très vagues avec ceux qui ont cours en affaires : telle, la construction du pont Curran, pour n'en citer qu'une.

Les monstrueux escomptes de la Banque du Peuple, où deux manufactures, Clendinneng et Lefebvre, figurent à elles seules pour trois quarts de millions et \$400,000 respectivement, révèlent aussi un état de choses non précisément favorable à la politique fiscale actuelle.

Tout cela excuse assurément le mouvement d'intervention politique qui se produit aujourd'hui dans les sphères commerciales. Les hommes d'affaires sentent de plus en plus le besoin de se concerter en vue de la véritable protection des intérêts vitaux du pays, et l'exemple de Montréal-Centre prouve que sans bruit, sans ostentation, ils sont de force à faire pencher la balance de leur côté quand ils le veulent. Nous ne pouvons qu'encourager cette évolution. Comme nous le disait récemment un grand industriel de cette ville, il

ya dans le Parlement beaucoup trop de beaux parleurs, pour ce qu'il y a d'hommes d'affaires pratiques.

P. S.—Depuis que ce qui précède est écrit, le comté de Jacques-Cartier, aux portes de Montréal, s'est aussi prononcé contre le gouvernement actuel par une majorité de 559 voix.



QUESTIONS DÉLICATES

Il est un thème de sermon qui revient souvent sur les lèvres de nos prêtres, et qui nous donne toujours profondément à réfléchir : nous voulons parler des fréquentes objurgations des prédicateurs contre l'amour immodéré des richesses, l'insatiable soif de l'or, le désir effréné de faire fortune, et ainsi de suite.

En tout respect tout honneur, nous désirons placer ici quelques observations et nous croyons en avoir le droit, attendu que la question, touchant par un côté à l'économie sociale, est un peu de notre ressort. Tonner contre un mal imaginaire, c'est détoner. Il peut y avoir des pays où il est à propos de fulminer contre le lucre, mais assurément notre bonne province de Québec n'appartient pas à cette catégorie.

Prêcher le danger des richesses à un peuple pauvre, le désintéressement absolu des biens de la terre à des gens chargés de famille qui possèdent juste de quoi donner le pain quotidien à leurs enfants et qui sont forcés de se priver eux-mêmes pour les faire instruire ! franchement, on devra admettre que c'est pour le moins inopportun. Il est bien connu que nos gens en général ne cherchent pas à amasser plus qu'il ne leur faut pour mener un train de vie modeste. La preuve, c'est qu'il n'existe pas chez nous de fortunes colossales ; ce qu'on appelle ici la richesse serait à peine l'aisance dans les pays plus avancés, ce qui est ici du luxe n'est que de l'ordinaire ailleurs. S'il est un reproche qu'on ne cesse de nous adresser, c'est d'être le peuple le plus insouciant de l'Amérique du Nord. Chez nous, quand un homme a mis quelques milliers de piastres de côté, son existence est faite ; on tenterait plutôt la conquête de l'Angleterre que de le gagner à retirer son argent de la banque pour le risquer dans quelque entreprise qui donnerait aux autres une chance d'acquérir l'aisance à leur tour. Il a été si dur à gagner, ce pauvre argent ; on l'a amassé sou à sou, au prix des plus grandes privations personnelles, en se nourrissant mal et en faisant durer le vêtement au delà de toute limite raisonnable. Aussi, dès qu'on a une rente assurant le nécessaire pour le reste de ses jours, est-on content. Voilà l'histoire de la masse des familles canadiennes.

Les grosses fortunes—ou ce qu'on désigne ici de ce nom, dans les cent mille piastres ou environ—sont clair-semées, et cependant il y a énormément d'argent dans les banques. L'esprit d'entreprise souffre de ce manque d'ambition, et qu'en résulte-t-il? C'est que la Province de Québec est réduite à acheter au dehors une multitude d'articles qu'elle pourrait manufacturer elle-même. Examinez les étalages des magasins: la plupart des objets exposés viennent d'Ontario ou d'ailleurs. Les autres provinces fabriquent et vendent, la nôtre achète et paie.

Les gens d'affaires sérieux et pratiques ne cessent de déplorer cette apathie, cette insouciance coupable. Ils souffrent d'autant plus de ce piétinement sur place qu'il est ouvertement encouragé par une autorité qu'ils respectent et avec laquelle ils tiennent à vivre en paix.

Ne serait-il pas mieux pour ces deux éléments contradictoires de s'entendre une bonne fois pour toutes sur une méthode d'action uniforme? Il n'y a rien à gagner à tuer toute ambition matérielle chez un peuple qui en a tant besoin. Bien au contraire; plus nos gens s'enrichiront, plus ils auront les moyens de bâtir des églises imposantes, de beaux presbytères, des couvents et des collèges, et l'on sait que c'est là le rêve favori de la plupart de nos curés.

A propos, ayons le courage de dire hautement ce qui se pense tout bas: c'est que les leçons d'abnégation et de désintéressement, pour faire autorité, doivent être prêchées d'exemple aussi bien que de précepte. Il y a certes, dans le clergé, de dignes descendants des douze apôtres, ne possédant rien à eux, éprouvant une sublime jouissance à partager les privations de leurs ouailles, accomplissant dans la pleine mesure leur vœu de pauvreté. Mais il y a aussi des exceptions—l'exception est partout—et franchement à la vue de ce qui se passe, ou est parfois tenté de se croire à l'une de ces époques de relâchement rapportées dans l'histoire, où la réforme est devenue impérieusement nécessaire dans le sein même de l'église. Nous avons déjà eu l'occasion de manifester notre sentiment sur ce point: il est imprudent de dépenser plus que les moyens des paroisses ne le permettent pour le simple plaisir d'avoir une plus belle église, un plus joli presbytère que son voisin. Il est également imprudent de forcer la charité inépuisable d'une population comme la nôtre pour multiplier ces coûteuses entreprises dans les endroits où elles ne sont pas indispensables. Le mobile de ces actes de foi a beau être sublime et immatériel, il faut toujours en revenir à la vile matière, l'argent, pour en payer la façon.

Laissez-nous en donc faire, de l'argent,

ETABLIE EN 1818

QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY

Directeurs.—Edwin Jones, Président; Geo. R. Renfrew, Vice-Président; W. R. Dean, Trésorier; Hon. Pierre Garneau, Hon. C. A. P. Pelletier, A. S. Hunt, Wm. Simons.

Succursales.—Montréal—J. H. Routh & Son; Ontario—Geo. J. Pyke, Toronto; Manitoba—W. R. Allan, Winnipeg; Nouveau-Brunswick—T. A. Temple, St-Jean; Nouvelle-Ecosse—J. T. Turning & Son, Halifax, Ile du Prince Edouard—E. R. Brow, Charlottetown; Columbia Anglaise—W. S. Graveloy, Vancouver.
Inspecteur—CHARLES LANGLOIS. Secrétaire—W. W. WELCH.

DROUIN, FRERES & CIE

EN RECEPTION
5 CHARS

TABAC EN FEUILLES

Ce tabac, vieux de deux ans, que nous offrons au commerce à des prix très avantageux, ressemble beaucoup par la force et l'arome à l'ancien tabac anglais.

**DEMANDEZ NOS PRIX,
UNE VISITE EST SOLLICITEE**

DROUIN FRERES & CIE
Manufacturiers et Epiciers en gros

52 Rue St-Paul, Quebec.



TELEPHONE 6057

E. L. ETHIER & CO.

Manufacture de
BILLARDS
ET D'ACCESSOIRES

AUSSI—Tables d'occasion à prix réduits et jeux de quilles et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre

BANDE COLUMBUS patentée. Ce coussin est approuvé et reconnu; sa supériorité est indiscutable.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard. On achète des tables d'occasion.

E. L. ETHIER & CIE,
88 Rue St-Denis, Montréal

SITUATIONS VACANTES

Pour AGENTS et COLLECTEURS à

Conseil d'Administration.
L'Honorable J. G. LAVIOLETTE, M. C. L.,
Président,
F. X. MOISAN, Négociant Vice-Président,
Hon. H. G. MALINOR, J. C. S.,
Hon. J. E. ROBINDOUX Avocat, Ex-Proc. Gén.,
A. S. HANMLIN,
Vice-Prés. de la Banque Jacques-Cartier,
J. G. LAVIOLETTE, M. D.
J. Ls. MICHAUD, A. P., Préfet Cit. Jacq-Cartier
P. GARON, Secrétaire.

“ LA CANADIENNE ”
Compagnie d'Assurance sur la Vie.
S'adresser personnellement ou par lettre au
BUREAU: 107, RUE ST-JACQUES,
EDIFICE IMPÉRIAL CHAMBRES 30 et 31
MONTREAL.
ou à D. BUYS, asst. surt., 151 rue d'Alouillon
QUÉBEC.

J. E. MARTINEAU

Marchand de
Quincailleries En Gros et en Detail

Enseigne de la Bouilloire

129 Rue St-Joseph, St-Roch - - QUÉBEC

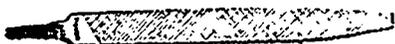
Comme nous n'avons pas de frais de voyageurs de commerce à payer, c'est autant dont nous pouvons faire bénéficier l'acheteur.

par les moyens légitimes qu'enseignent les lois économiques ordinaires, en multipliant les voies de communication, en activant le commerce, en créant des industries, en bâtissant de manufactures qui paieront de gros dividendes, en embellissant nos villes de manière à y attirer une immigration fructueuse, en créant des marchés avantageux pour les produits des campagnes. Donnez surtout à nos enfants l'éducation qui leur est nécessaire pour amasser du capital. Après cela, vous verrez que les Canadiens ne se feront pas tirer l'oreille pour élever des temples magnifiques.

Mais, pour en arriver là, il ne faut pas s'acharner à leur reprocher une soif immodérée des richesses, une ambition démesurée, quand il est bien connu que c'est justement cette ambition qui leur défaut. Si l'on veut sermonner le peuple d'une façon plus utile, les occasions ne manquent pas. Le respect de la foi jurée, la droiture et le point d'honneur dans les affaires et les marchés, l'horreur de la duplicité et de l'hypocrisie, l'habitude de n'avoir qu'une parole et de ne jamais tromper son prochain dans les échanges ou les contrats : voilà d'excellentes choses sur lesquelles on paraît avoir des notions très larges, et qui pourtant rendraient la vie présente et même la vie future beaucoup plus agréables si elles étaient plus généralement pratiquées. Il ne manque pas de gens qui se font une très fausse définition du commerce ; ils semblent croire que c'est l'art de se frauder mutuellement, de s'exploiter à qui mieux mieux, d'abuser autant que possible de la confiance du prochain. Tandis que de fait le commerce bien entendu est l'échange loyal de valeurs égales, en tenant compte de la plus-value donnée à la marchandise par le travail qu'elle a coûté, par sa perfection, sa rareté, mais jamais par l'ignorance, l'inexpérience ni la position nécessitée du vendeur ou de l'acheteur. En d'autres termes, le commerce n'est pas l'art d'acheter pour \$5 ce qui en vaut \$10, ni de vendre \$10 ce qui en vaut \$5, non plus que de vendre à l'un plus cher qu'à l'autre, mais de demander ou d'offrir la valeur vraie, ni plus ni moins. Un seul prix, et pas de marchandage. Voilà de saines doctrines qui réclament sérieusement l'appui des directeurs spirituels auprès de certaines consciences trop nombreuses.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriquées par la
"BEAVER FILE WORKS Co."
(Fabrique de limes "Castor")
LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

RÉFLEXIONS DE FIN D'ANNÉE

La *Semaine Commerciale* peut se rendre le témoignage d'avoir fait œuvre utile depuis sa fondation, et particulièrement pendant l'année qui vient de disparaître.

Sans vantardise, nous croyons avoir, par nos écrits, contribué à ranimer la confiance des Québécois en l'avenir de leur ville, à stimuler leur activité et leur ambition, à provoquer la concentration du capital et la formation de compagnies à fonds social, à encourager l'amour de travail en en donnant nous-mêmes l'exemple. Par la nature toute spéciale des informations que nous recueillons toutes les semaines à grands frais aux sources officielles, notre journal est la terreur des mauvais payeurs, le moniteur obligé des hommes d'affaires qui veulent se tenir au courant ; il est aussi l'ami et le soutien des esprits progressifs qui ne trouvent pas que cela marche assez vite et rêvent pour leur ville des conditions d'existence supérieures à celles où se complaisent les paresseux. S'il en est qui le dédaignent, il faut les chercher parmi les sans-souci, dont toute l'ambition consiste à passer leur vie la canne à la main, et dont la journée est faite à 4 heures de relevée.

Nous avons déjà semé un grand nombre d'idées, pas toujours avec succès, il faut l'avouer, mais enfin Paris ne s'est pas fait en un jour. Nous n'avons pas la présomption de nous attribuer le mérite de toutes ces idées ; la plupart du temps, elles nous étaient suggérées par des amis du journal ; c'étaient d'excellentes choses qui se répétaient dans l'intimité et manquaient d'écho faute d'un organe de publicité faisant spécialité des questions économiques. Elles ont servi à démontrer l'utilité d'un journal comme le nôtre.

L'un de nos grands succès de l'année, c'est sans contredit l'abaissement des taux d'assurance. Il n'est encore que partiel, limité à St-Sauveur et à St-Roch. Notre travail a été communiqué au Conseil-de-Ville, et si celui-ci veut seulement s'emparer de la question, il n'y a pas à douter d'une réforme complète sur ce chapitre.

Nous avons aussi, grâce à l'obligeante collaboration d'un expert en la matière, prêché à pleines colonnes l'amélioration de la race chevaline dans le district, en vue de la création d'un marché aux chevaux à Québec. Nous avons ici des éleveurs, la Compagnie du Haras de Québec. M. V. Châteauvert, etc., qui ne demandent qu'à être encouragés pour que cela vienne.

Le mouvement de la construction à Québec, l'intérêt des entrepreneurs, le progrès de l'architecture : voilà encore un point sur lequel nous nous flattons d'avoir rendu quelques services.

VENTE A L'ENGAN

Par LEMIEUX, GALE & Co

De fonds publics, d'une valeur d'à peu près \$30,000.

Les actions suivantes appartenant à la succession de feu Dame Clélie Boudreau, veuve de Eleusippe Méthot, seront vendues par encan public, au bureau de V. W. LaRue, N.P., No 23 rue Ste-Anne, Haute Ville, MERCREDI, le 15 janvier 1896 à 10h. a. m.

A—17 actions de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.

B—1 débenture (Dorchester Bridge and Road loan. Certificate No 160) de \$1000, échue et portant 6 p.c d'intérêt payable les 1er janvier et juillet.

C—1 débenture de la corporation de la Cité de Québec, New Water Works, 5 p.c., payable 1er janvier et juillet, et échéant le 1er janvier 1914, No 292, de \$1000.

D—20 actions de la Société de Construction Permanente de Québec, de \$50 chacune.

E—3 actions de la Société de Prêts et Placements de Québec, de \$100 chaque.

F—200 actions de la Banque Nationale, de \$30 chaque.

G—12 actions de la Quebec Montmorency Electric Power Co., de \$100 chaque.

H—26 actions de la Banque de Québec, de \$100 chaque.

I—10 débentures de la Province de Québec, emprunt de 1882, \$300 chaque, remboursables après 1912, 5 p.c., payable les 1er janvier et juillet, Nos 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90.

CONDITIONS :

Argent comptant seulement.
Les transports d'actions doivent être signés immédiatement après la vente ; les débentures seront livrées aussitôt la vente terminée.

E. W. METHOT
Exécuteur testamentaire,
Succession de Clélie Boudreau.

V. W. LARUE, N.P.
23 rue Ste-Anne.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant la souscription "Soumission pour Bâtisse pour les Immigrants, Halifax," seront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 15 janvier 1896, pour la construction d'une Bâtisse pour les Immigrants à Halifax, N.-E.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau de M. C. E. W. Dodwell, Ingénieur Résident, Halifax, le et après vendredi 27 décembre ; et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, égal à cinq pour cent du chiffre de la soumission, et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si la soumissionnaire, dont l'offre aura été acceptée, refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,

Ministère des Travaux Publics, Secrétaire.
Ottawa, 23 déc. 1895.

Demandez les Vins de

A. SAUTET & CIE

Fabrication et maison de vente

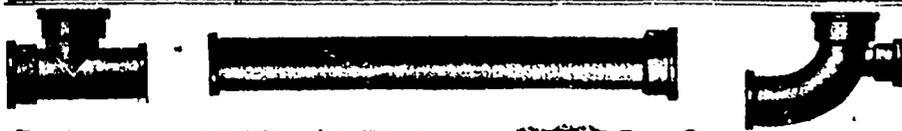
89 RUE ST-PAUL, B.V.

Vin rouge depuis 50 cts le gallon

Vin blanc depuis 50 cts le gallon.

Tous nos Vins sont garantis pur Raisin

ME
Téléph
H
C'ES
NOU
NOU
NOU
PI
dans le
Aib
Col
Chi
Harm
NOU
H
F
TO
POEL
de tout
parfait
LES S



Tuyaux en fonte, en fer et en plomb

BASSINS EN FONTE

ET EN FAIENCE



Le plus grand assortiment de matériaux de plomberie de cette ville **AU PLUS BAS PRIX**

MECHANICS SUPPLY CO.,
 Téléphone 456 55, ST-PETER STREET, QUEBEC.

HUDON, PARADIS & Cie
 93-95, RUE ST-JEAN, HAUTE-VILLE

C'EST CERTAINEMENT DU AU BON MARCHÉ DE NOS MARCHANDISES s'il y a toujours foule dans notre magasin.

NOUS VENONS DE RECEVOIR UN GRAND CHOIX DE MUSIQUE EN FEUILLE que nous vendons à 5 c. et 10 c.

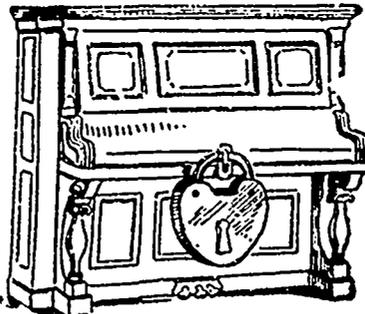
NOUS AVONS ACHETÉ D'UNE MANUFACTURE 30 HARMONIUMS à grande réduction que nous vendrons à MOITIÉ PRIX Venez voir pour vous convaincre par vous-même du bon marché.

NOUS AVONS SEULS aussi l'agence du célèbre

PIANO DOMINION
 De Bowmanville

dans lequel il y a cinq patentes d'introduites.

- | | |
|------------------------------------|------------|
| Albany | New-York |
| Columbian | New-York |
| Chicago | Chicago |
| Harmonium Doherty | de Clinton |
- dont la réputation n'est plus à faire.



NOUS avons l'agence exclusive pour la Province de Québec de la célèbre machine à Coudre **NEW-WILLIAMS** garantie pour dix ans.

HUDON, PARADIS & Cie
 93-95 RUE ST-JEAN, QUEBEC

Fonderie Terreau & Racine



Successeurs de Dame Chs.
 Terreau

Rue St-Paul
222
QUEBEC

Toujours en stock le plus bel assortiment de **POÊLES DE CUISINE** depuis le **POÊLE SIMPLE, DOUBLE, A TROIS PONTS, jusqu'aux RANGES EN ACIER** de toutes dimensions, chauffant au charbon ou au bois à volonté, et rassurant la plus parfaite satisfaction au point de vue du chauffage et de la cuisson, **CAR CES POÊLES SONT VENDUS AVEC GARANTIE.**

Prix défiant toute rivalité.

LES BISCUITS FINS ET DELICIEUSES CONFISERIES

DE HAMILTON

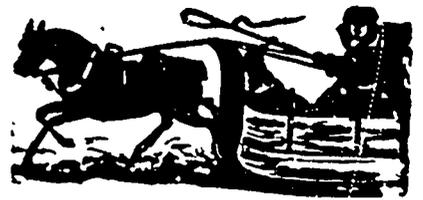
Sont les meilleurs.

Ne vous en passez pas a table.

En vente dans toutes les bonnes épiceries Agents :

BEATTIE & ELLIOTT
 Négociants-Commissionnaires en denrées alimentaires.

GARRIOLES-SLEIGHS

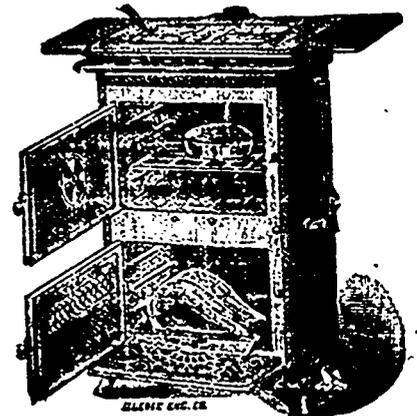


Notre assortiment de voitures d'hiver consistant en **Carrioles et Sleighs** est le plus complet qui se soit encore vu à Québec. Nous avons de beaucoup amélioré le patron de nos carrioles; nous en avons de trois grandeurs et de différents patrons. Comme toujours l'ouvrage et les matériaux sont de première qualité. **Berlots** en bois naturel de trois grandeurs, dont uno pour penny. Aussi toutes sortes d'instruments aratoires: **Coupe-Légumes et Coupe-Paille** à des prix très bas. Seuls agents pour la célèbre moulange en acier de Wilson Bros., Easton, Pa., U. S. Une visite est sollicitée.

LATIMER & LEGARE
 273, RUE ST-PAUL, ou 24 ST-VALLIER
QUEBEC.

Aussi: FRASERVILLE, P. Q.

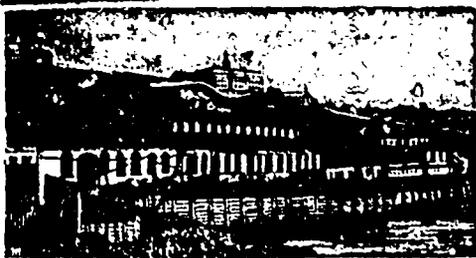
La cuisine rendue facile—Economie de temps, de travail et d'argent par l'emploi du **Poêle à Gaz**—Pas de suie—Pas d'ordures—Pas de cendres—Pas de cuisine surchauffée.



Poêle CABINET \$16.00

La Cie de Gaz de Québec a en exposition et en vente, dans ses bureaux, un assortiment des plus recommandés Poêles à Gaz pour la cuisine. Conduites de service et compteurs fournis sans charge. Gaz fourni pour la cuisine par compteur spécial à raison de \$1.25 par 1000.j

BEURRERIES ET FROMAGERIES



NOUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four-carré, multibulair, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportions les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui gêne la "draft" ou le tir du tuyau à la fumée. Elle est du meilleur acier étampé Dalzell et contient 28 tubes de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est finie partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs— $3\frac{1}{2}$ pds x $24-4$ 0" x $24-3\frac{1}{2}$ pds x $20-4$ 0" x 20.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par $15\frac{1}{2}$ pouces de largeur sur les consignes; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant: la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Etant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brûlage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrière.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court.

Le système de régulateur employé est le " Judson " qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camfrand, Sherbrooke—La Beurrière de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser-ville—Beurrière de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER LAINE & CIE

LEVIS P. Q.

BOISSEAU & MARCOTTE

IMPORTATEURS

VENEZ VOIR NOS PRIX AVANT DE DONNER VOS COMMANDES

POUR LES FETES !!!

Poupées, Jouets,
Bonbonnières,
Boîtes de fantaisie, Etc.

41 ET 43 RUE SAINT-PIERRE

Successeurs de BOISSEAU & BELAND

QUEBEC.

J. A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

Importateurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie

Nous vendons à des prix réduits. Il suffit de nous faire une visite à l'un ou à l'autre de nos magasins pour être convaincu que nous vendons à meilleur marché que n'importe quelle maison.

123 RUE ST-JOSEPH—10-12 CARRÉ NOTRE-DAME

LA CIE DE MATERIEL DE LAITERIE

Bureau, Beurrière centrale et Glacière: Scott Junction, Québec.

Dépot à Québec: 15 RUE ST-ANTOINE, Basse-Ville

Agence générale des Ecremeuses centrifuges

"ALEXANDRA"

Ecremeuses { à turbines et à courroies pour les beurrieres,
- - à bras pour les fermes, depuis 50 piastres

Matériel de Beurrieres et de Fromageries neuf ou de seconde main.

Circulaires envoyées sur demande.

Beurre ALEXANDRA en vente chez tous les épiciers de Québec.

CASTLE SQUARE HOTEL

423 A 431 RUE TREMONT

— ET —

2 A 18 RUE CHANNEL.

BOSTON (Mass.)

500 Chambres à coucher, chacune ayant sa baignoire particulière

DEPUIS \$1 par jour EN MONTANT pour une ou deux personnes

PLAN EUROPEEN

GEO. H. TESSIER & Cie

Propriétaires

HOTEL

VICTORIA

Toujours au premier rang

POUR Voyageurs de Commerce et Touristes

Les meilleures Salles d'Echantillons du Canada

Prix spéciaux maintenant offert aux familles à la recherche de pension pour l'hiver.

L'HOTEL RIENDEAU

est un hôtel de première classe, situé au centre de la ville, tenu d'après les modes américains et européens. Peut loger à l'aise 200 hôtes. Le touriste n'a qu'à monter au pavillon sur le toit pour jouir des vues incomparables de la ville et du fleuve St-Laurent.

Les prix sont des plus raisonnables comme on peut en juger: \$2 à \$3 par jour, suivant la chambre qu'on occupe.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. RIENDEAU.

58-60 JACQUES-CARTIER SQ.,
MONTREAL.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413, 415, 417 RUE ST-VALLIER, ST-ROCH

QUEBEC

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Pontang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Élastique.

— AUSSI —

Jobber en chaussures.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLLICITER

L. N. BERGERON

& Cie

MARCHANDS-ÉPICIERS

Spécialités: —

Vin de Messe, Sherry, Oporto, Vin St-Michel, Vin Marcella, Cigares Thé, Café, Etc., Etc.

En Gros et en Détail

151 - Rue St-Joseph - 151
ST-ROCH, QUÉBEC.

Un travail éminemment utile que nous avons commencé, et que nous n'abandonnerons pas, c'est notre galerie des maisons d'industrie et de commerce. Ces monographies ne sont pas de banales réclames de commerce, et nous sommes heureux de constater qu'elles ne sont pas considérées comme telles et qu'on les lit toujours avec intérêt. Par exemple, c'est une brillante réclame pour Québec et une réponse à la question que se pose plus d'un étranger lorsqu'il met le pied dans nos paisibles rues : " Qu'est-ce qui peut bien faire vivre toute cette population ? " Nos articles spéciaux ont été une révélation pour nos propres concitoyens, car il est bien convenu que nous ne nous entretenons pas assez.

Récapitulons ici cette partie de notre travail, qui forme déjà une nomenclature assez imposante.

Nous la donnons dans l'ordre où les articles ont été publiés :

MAISONS DE COMMERCE

A la Québécoise, nouveautés, rue St-Joseph.

Latimer & Légaré, voitures et instruments agricoles, rue St-Paul.

Hector Cronier, Quincaillerie gros et détail, rue St-Jean.

H. Beautay, Vins et comestibles français, Haute-Ville.

Verret Stewart & Cie, sel, Basse-Ville.

N. Rioux & Cie, épicerie et liqueurs en gros, Basse-Ville.

Jos. Côté, tabac canadien en gros et en détail, Palais.

J. H. Jacques, cuir, Basse-Ville.

Rinfret & Marcotte, mercerie en gros, Basse-Ville.

Langlois & Paradis, épicerie et liqueurs en gros, Basse-Ville.

Boisseau & Marcotte, mercerie et bimbeloterie, Basse-Ville.

George Brousseau, ferblanterie, plombier et couvreur, rue St-Paul.

E. Roumillac, marchand de vins gros et détail, Haute-Ville.

I. P. Déry, libraire en gros, Basse-Ville.

J. H. Bégin, chaussures en gros et détail, rue St-Joseph.

Gauvreau, Belleau & Cie, nouveautés en gros, Basse-Ville.

Syndicat de Québec, rue St-Joseph.

A. R. Pruneau & Cie, charbons et matériaux de construction, Basse-Ville.

Cyrille Duquet, bijoutier, Haute-Ville.

A. Dombrowski, commerçant de lard, Basse-Ville.

L. N. Bergeron & Cie, épiciers, St-Roch.

INDUSTRIES QUÉBÉCOISES

O. Gignac & fils, bois ouvrés, St-Roch.

Z. Paquet, teinture et préparation des pelletteries.

B. Houde & Cie, préparation des tabacs.

Dussault & Barry, (aujourd'hui D. Barry), fabricants de cigares.

Jos. Gauthier & frère, peintres-décorateurs.

A. Toussignant & Cie, fabricants et marchands de vins, Basse-Ville.

P. Marchand, coffres de sûreté, portes de voûtes etc., rue St-Vallier.

N. Y. Montreuil, embouteilleur, rue St Paul.

C. Darveau, photogravure en *half-tone*, Côte Lamontagne.

Quebec Paper Bag Co (J. W. Delisle), sacs de commerce, St-Sauveur.

F. Berrouard, bottes sauvages, rue St-Vallier.

Jobin & Rochette, chaussures, St-Roch.

Simon Peters, grandes scieries, St-Roch.

Rock Spring Brewery, Côté & Amyot, St-Sauveur.

J. F. Guay, électricien, rue St-Vallier.

N. Consigny, machines-outils, rue St-Joseph.

Siméon Gosselin & Cie, vermicelliers, rue Sauvageau.

Buanderie Pfeiffer, Haute-Ville.

Fonderie Terreau & Racine, rue St-Paul.

Plomberies O. Picard & Fils, rue St-Jean.

" Oct. Matte, rue St-Jean.

" O. Plante, rue St-Jean.

" L. Z. Trudel, rue St-Jean.

" C. Langhan, rue Ste-Chaire.

" P. P. Giguère, rue Desfosés.

" Ch. Vézina, rue du Pont.

" E. T. Moreau, côte d'Abraham.

" T. Lagacé, rue St-Jean.

Confiserie J. B. Allard & Fils, St-Roch.

Appareil à air comprimé pour couler l'aluminium, par le Dr Edmond Casgrain.

Bédard & Papillon, fabricants de fourrures, Faubourg St-Jean.

Quebec Emporium Cigar Co., F. Kerock & Cie, St-Sauveur.

A. G. Picard, fabricant de cartons de commerce, St-Roch.

J. V. Plamondon & Cie, chaussures, rue St-Joseph.

Parisian Corset Co, St-Roch.

L. Richard & Cie, carton-cuir et fibre, St-Roch.

Boswell & Bro., brasseurs, St-Roch.

Nous avons aussi visité Trois Rivières, Lévis, St-Romuald, Chaudière Mills, St-Tite, Chicoutimi, Roberval, etc., et décrit on particulier les établissements suivants :

A Trois-Rivières : R. W. Williams, pharmacie ; J. A. Pelletier, pharmacie ; Balcer Glove Mng Co ; C. Gelinas & frères, fabr. de balais, pelles, chaises, etc ;

Three Rivers Iron Works, conduites en fer ; Scierie Warren Curtis ; St-Maurice Tool & Axe Works Co.

A Lévis : les grandes usines Carrier Lainé & Cie ; la fabrique de limes Beaver Filo Works ; la Standard Boot Co.

H. Verreault, sellier en gros.

A St-Romuald : A. Gravel Lumber Co, bois d'emballage et bois préparés.

George Guay, chemisier en gros.

A Grand'Mère : Les travaux du futur " Parry Sound " ; la " Laurentide Pulp Co," grande fabrique de pulpe de bois

A St-Tite : G. Germain, magasin général.

Scierie H. M. Price & Co.

Tannerie P. Duval.

Briqueterie O. Jacob.

A Roberval : L. P. Bilodeau, marchand.

Scieries B. A. Scott.

Moulins A. DuFromblay & Cie.

F. Fortier & Fils, machinistes.

A Beauport : Fabrique d'huile et tourteaux de lin, mastic et terre à feu, Hardy & Dubord.

Fabrique d'allumettes Hardy & Dubord.

Clouterie Chinic, opérée par Hardy & Dubord.

Brasserie de Beauport.

Au Lac Bouchette : D. Jalbert, commerçant de bois.

A Chaudière Mills, les grandes scieries John Breakey.

Au retour d'une visite à Montréal, nous avons rendu compte de bon nombre d'établissements :

Laporte Martin & Cie, Hudon, Hébert & Cie, maison A. Racine & Cie, Canadian Rubber Co, G. C. Gaucher, E. L. Ethier, etc.

etc.

THÉS!

NOUVELLE RÉCOLTE

Ex. Empress of India, Japan

Un grand assortiment de... THÉS Verts, Noirs et du Japon

Aussi : Assortiment complet D'ÉPICERIES ET LIQUEURS

Naz. Turcotte & Cie

54, 56 et 58 rue Dalhousie, Que.

POISSON!

Derniers arrivages Hareng Extra Large qrts. & demi qrts.

" No 1 " Morue, Saumon, Truite, etc.

—PAR—

GEO. TANGUAY,

Bureau: 48, rue St-Paul

Magasin: 33 & 35, 34 & 36 St-André-Quais : rue St-André & Dalhousie

Aussi: Fleur, Lard, Grains etc

HYGIENE ET SECURITE DES MANUFACTURES

Nous terminons aujourd'hui la publication des nouveaux règlements régissant l'économie interne des manufactures dans cette province.

Depuis sept ou huit ans, nous avons fait beaucoup de progrès dans cette voie, et aujourd'hui la Province de Québec peut se flatter de posséder un régime de sécurité et d'hygiène industrielle égal à celui des pays les plus avancés et supérieur à celui de beaucoup d'autres.

L'œuvre commencée par le gouvernement Mercier a été dignement complétée par le gouvernement Taillon. Dans la rédaction des règlements sanctionnés le 31 octobre dernier, on a concédé toutes les réformes demandées par les associations ouvrières.

La question du travail du dimanche se trouve résolue par la clause du statut qui limite le travail exigible des femmes et des enfants à un maximum de 60 heures par semaine, soit 6 jours de 10 heures. Le jour de repos se trouve ainsi assuré.

Il en est de même du travail de nuit, qui se trouve prohibé par le même article du statut.

La sécurité du personnel des manufactures est assurée par tous les moyens raisonnables. Il est pourvu à l'inspection obligatoire des bouilloires, réforme encore inconnue dans bien des pays.

N'oublions pas de mentionner les règlements spéciaux passés par le Conseil d'hygiène pour assurer l'exécution de la loi. Ces règlements sont aussi complets que possible. On y trouve des mesures très sages : par exemple, les enfants jugés trop faibles, bien qu'ayant l'âge voulu, peuvent être exclus par l'inspecteur.

L'intérêt du patron est aussi sauvegardé. Ainsi, la clause 163 des règlements le protège contre toute exigence arbitraire de l'inspecteur. Celui-ci peut bien lui indiquer les défauts de son établissement, mais le patron reste juge de la manière dont les changements doivent être faits.

Nous signalons aux patrons les clauses suivantes du statut qui sont aussi importantes pour eux

"3046. S'il est commis une infraction à la présente loi ou aux règlements, dont le patron se trouve légalement responsable, et s'il est prouvé, à la satisfaction du tribunal jugeant la plainte, que l'infraction a été commise sans son consentement ou son concours personnel, ou à son insu, mais par une autre personne, le tribunal peut assigner la personne qui l'a commise à comparaître devant lui pour rendre compte de l'infraction, et cette personne est passible des peines infligées par la présente loi pour telle infraction, et condamnée au lieu du patron sur la preuve de sa culpabilité

"3047. Lorsqu'il est établi, à la satisfaction de l'inspecteur, au moment où une offense est découverte, que le patron a fait toute la diligence voulue pour faire exécuter les dispositions de la présente loi, ou des règlements, pour faire connaître par qui l'offense a été commise, et aussi qu'elle a été commise à son insu, sans connivence de sa part et contrairement à ses ordres, l'inspecteur procède alors contre la personne qu'il croit être le véritable délinquant, avant de procéder contre le patron.

"3048. Lorsqu'une offense, dont le patron est responsable, en vertu de la présente loi ou des règlements, a été commise par un agent, un serviteur, un ouvrier ou toute autre personne, cet agent, ce serviteur, cet ouvrier ou cette autre personne est passible, à raison de cette offense, de la même amende, pénalité et punition que si elle était le patron même."

Nos lecteurs peuvent au reste se rendre compte du nouveau régime par le texte des règlements que nous complétons ici :

MESURES DE SECURITE DANS LES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS

(Suite)

MÉCANICIENS

62. Pour remplir les fonctions d'ingénieur-mécanicien, il faut justifier une bonne conduite et des connaissances techniques suffisantes.

63. L'inspecteur des établissements industriels peut exiger que cet ingénieur-mécanicien soit en possession d'un certificat donné, soit par un examinateur d'inspecteurs de chaudières à vapeur, soit par un inspecteur de chaudières à vapeur ou par le président d'une association d'ingénieurs-mécaniciens, attestant sa compétence.

CONDUITE DES MACHINES MOTRICES ET TRANSMISSIONS

64. SYSTÈME DE DÉBRAYAGE.—La commande principale de toute transmission doit être pourvue d'une poulie folle ou d'un appareil d'accouplement mobile permettant d'isoler la transmission, et par suite d'arrêter le mouvement des machines actionnées par cette transmission.

65. Quand un même moteur actionne des transmissions placées dans des locaux distincts, chaque transmission doit être munie, soit d'un débrayage, soit d'un signal permettant de commander au moteur l'arrêt ou la mise en marche.

66. La mise en train et l'arrêt des machines doivent toujours être précédés d'un signal convenu.

67. Les conducteurs de machines, les contremaîtres ou chefs d'ateliers, auront toujours, à portée de leur main, l'appareil destiné à arrêter la force motrice et les transmissions.

68. ARRÊT ET MISE EN MOUVEMENT DES MACHINES A VOLANTS.—La mise en mouvement, lorsque la machine est à un point mort, doit avoir lieu autant que possible à l'aide d'une disposition mécanique ; mais si elle s'effectue à bras d'hommes, la soupape d'admission de vapeur doit être fermée pendant la durée de cette manœuvre.

69. Dans tous les cas, les ouvriers spéciaux à qui sont confiées ces opérations, doivent être choisis parmi les ouvriers adultes et du sexe masculin.

DISPOSITIONS PROTECTRICES CONTRE LES TRANSMISSIONS, MACHINES, ETC.

70. Les transmissions, par courroies, câbles ou arbres et engrenages ou roues dentées qui trouvent dans un espace où des ouvriers sont appelés à circuler, doivent être enfermées dans des caisses ou dans des gaines jusqu'à une hauteur de 6 pieds au-dessus du sol.

71. Les arbres verticaux et les courroies ou câbles qui passent d'un étage à un autre, doivent être entourés, jusqu'à la hauteur de 5 pieds, d'une gaine fixée au sol.

72. Les saillies des pièces (boulons, écrous, clavettes, etc.), qui concourent à l'accouplement, doivent être évitées autant que possible ; dans le cas où l'on se trouve dans l'obligation de les conserver, il est nécessaire de les couvrir d'une calotte.

73. Les courroies de plus de 2 pouces de large et les câbles dont la vitesse par minute dépasse 1,600 pieds, doivent, s'ils sont installés au-dessus de places occupées par le personnel, être séparés de ce personnel par des planches, des échelles ou des fers recourbés, destinés à empêcher qu'ils atteignent les ouvriers en cas de rupture.

74. Quand les courroies ont plus de 1½ pouce de large, il est formellement interdit de les placer à la main sur les poulies ou mouvement ou de les séparer à la main de ces mêmes poulies.

75. Ces manœuvres doivent être exécutées à l'aide d'une fourche ou d'un appareil analogue, et confiées aux soins d'ouvriers spéciaux.

76. Ces deux dispositions ne s'appliquent pas aux poulies étagées des machines-outils.

77. DISPOSITIONS PROTECTRICES CONTRE LES PIÈCES EN MOUVEMENT.—Les volants, manivelles, bielles, tiges passantes, etc., doivent être munis d'appareils protecteurs.

MACHINES-OUTILS EN GÉNÉRAL

78. Toutes les machines-outils actionnées par un arbre de transmission doivent être pourvues de poulies fixes et folles et d'un appareil permettant de séparer la courroie de la poulie. Ce dernier appareil doit être facilement manœuvrable de la place qu'occupe l'ouvrier, et être construit de telle sorte que la courroie ne puisse se replacer d'elle-même sur la poulie.

79. Toutes les parties mobiles doivent être couvertes ou entourées d'appareils de sécurité.

80. Les roues dentées doivent être entourées d'une enveloppe.

81. Les volants des machines-outils, qui ont leur point le plus bas à moins de 6 pieds au-dessus du sol, doivent être entourés jusqu'à cette hauteur de grilles ou de gaines.

82. Toute saillie de tête de boulon ou de clavette doit être supprimée ou couverte.

83. Les parties oscillantes doivent être enfermées de manière à n'atteindre aucun ouvrier passant dans le voisinage.

84.

le moi
tel qu
bater,
coupe
seront
vriers
cupés.
On de
à pré
tions

MAC

85.

bine
le for
lie.

86.

disqu
tion t
ne pr

87.

trajer
banc
prote

88.

de di
tours
sur l'

89.

d'org
Les
d'au

cun

MAC

90.

muni
elles
de pr

s'app

91.

passé
fois
excep

pour

fois.

92.

CHIN
doive
éloig

93

DES
sont
ment

missi

ce de
teurs

94

LOCA
A DIS
aux
locav

de co

vem
chine

sont

des c
élect

appa

dist
siol

GRAI

95

vrier
au n
chine

84. Dans les machines qui comportent le mouvement rapide d'un outil tranchant, tel que machine à scier, à fraiser, à raboter, à découper, à hacher, les cisailles, coupe-chiffons et autres engins semblables seront disposés de telle sorte que les ouvriers ne puissent, du lieu où ils sont occupés, toucher aucun de ces instruments. On devra prendre des mesures de nature à préserver l'ouvrier contre les projections de copeaux ou d'éclats.

MACHINES-OUTILS TRAVAILLANT LE MÉTAL

85. Dans les machines à forer, la bobine doit être maintenue en bon état, et le foret ne doit présenter aucune saillie.

86. Dans les tours, la trajectoire des disques et des plans animés d'une rotation rapide, doit être entourée d'un organe protecteur.

87. Dans les machines à raboter, les trajectoires des pièces qui dépassent le banc doivent être entourées d'un organe protecteur.

88. Les meules de plus de 18 pouces de diamètre ou celles qui font plus de 150 tours à la minute, ne doivent être calées sur l'arbre qu'à l'aide de rondelles et non à l'aide de coins en bois.

89. Les meules doivent être entourées d'organes protecteurs (grilles, cloisons). Les disques en bois doivent être formés d'au moins deux morceaux composés chacun de plusieurs segments.

MACHINES-OUTILS TRAVAILLANT LE BOIS

90. Les scies circulaires doivent être munies de calottes; par dessous la table elles doivent être entourée d'une caisse de protection. Cette dernière disposition s'applique aux scies à ruban.

91. Il est strictement défendu de faire passer plus d'un morceau de bois à la fois dans la machine à blanchir le bois, excepté si cette machine est construite pour recevoir plusieurs morceaux à la fois.

SIGNAUX

92. SIGNAUX A ÉTABLIR ENTRE LA MACHINE ET LA CHAUDIÈRE.—De tels signaux doivent être établis quand la machine est éloignée de la chaudière.

93. SIGNAUX A L'INTÉRIEUR DU LOCAL DES MACHINES MOTRICES.—De tels signaux sont destinés à annoncer le commencement ou la fin du mouvement des transmissions aux ouvriers attachés au service des machines actionnées par ces moteurs.

94. SIGNAUX ENTRE LES DIFFÉRENTS LOCAUX OÙ L'ON A TRANSPORTÉ LA FORCE A DISTANCE.—De tels signaux permettent aux ouvriers qui se trouvent dans les locaux contenant les machines réceptrices, de commander l'arrêt ou la mise en mouvement au mécanicien qui dirige la machine génératrice de la force. Ces signaux sont ou bien des coups de cloche, ou bien des coups de sifflet, ou bien une sonnerie électrique, excepté dans les cas où des appareils permettent l'arrêt à certaines distances des moteurs ou des transmissions.

GRAISSAGE, NETTOYAGE ET RÉPARATIONS

95. Il est interdit de laisser les ouvriers procéder au graissage, à la visite, au nettoyage ou aux réparations de machines ou mécanismes en mouvement.

96. Si, les mécanismes étant arrêtés, la transmission marche encore, il ne sera procédé à ces opérations qu'après que le débrayage et le volant auront été convenablement calés.

97. APPAREILS DE GRAISSAGE.—Les parties en mouvement doivent être munies de graisseurs automatiques, sinon le graissage n'est autorisé, pendant que les pièces sont en mouvement, que si elles sont pourvues d'un appareil protecteur, mettant l'ouvrier à l'abri de tout danger.

98. Tous les coussinets et paliers doivent être munis de graisseurs automatiques.

98. Pour le graissage de coussinets élevés, il convient d'installer des plates-formes à des niveaux convenables.

100. Quand on ne peut installer des graisseurs automatiques, il convient de n'effectuer le graissage que pendant l'immobilité des transmissions.

101. Le nettoyage des arbres ainsi que des poulies à cables ou à courroies, lorsque le système est en mouvement, ne doit être effectué qu'en se plaçant, soit sur le sol de l'atelier, soit sur des plates formes solides; et, dans ces deux cas, on doit procéder à l'aide de balais, brosses, crochets, etc., munis d'une poignée de longueur convenable.

102. Il est formellement interdit de se servir de gants ou de mitaines, et d'opérer pendant le mouvement le nettoyage à la main à l'aide d'étoupes ou de chiffons.

PRÉCAUTIONS CONTRE L'INCENDIE

103. L'inspecteur pourra ordonner au patron de faire tous les arrangements intérieurs et d'avoir les appareils nécessaires pour prévenir les incendies, et il pourra défendre de fumer, excepté dans la salle affectée à cet usage.

103. ÉCLAIRAGE A L'HUILE.—Les récipients d'huile doivent être relégués dans une chambre spéciale et close.

105. PÉTROLE.—Les récipients de pétrole doivent aussi être placés dans une pièce spéciale et close.

106. ÉCLAIRAGE AU GAZ.—Les usines à gaz doivent être distinctes de l'atelier et munies de l'écrêteau: "ENTRÉE INTERDITE"; elles doivent être surveillées par des hommes âgés de plus de 10 ans. L'allumage doit être fait par des agents de confiance. L'emploi des lampes fermées est imposé dans tous les endroits où l'ont peut redouter l'incendie.

107. ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE.—Les machines dynamo-électriques doivent être, autant que possible, enfermées dans des locaux spéciaux, et, en tous cas, convenablement isolées. Les accumulateurs doivent être absolument séparés de l'atelier. Des écriteaux doivent en interdire l'approche, et des affiches spéciales doivent indiquer la manœuvre aux agents préposés à ce service.

108. PRÉCAUTION CONTRE LES DANGERS D'EXPLOSION.—Les locaux dans lesquels se dégagent des gaz explosibles ou inflammables et les bâtiments qui servent à la garde de matières explosibles ou inflammables, ne doivent être éclairés que du dehors et ne doivent être visités qu'à la lampe de sûreté.

109. Les fenêtres des bâtiments contenant des appareils ou des produits explosifs ne doivent pas être grillagées et doi-

vent être assez grandes pour permettre le passage d'un homme.

110. MANIÈRE DES MATIÈRES FACILEMENT INFLAMMABLES.—Quand on manipule l'asphalte, le goudron, la poix, l'huile, on doit prendre les précautions nécessaires pour que le liquide chaud ne sorte pas de la cuve qui le contient. On doit avoir sous la main un couvercle pour empêcher l'entrée de la flamme dans la dite cuve.

111. Les précautions indiquées à l'article précédent doivent aussi être observées dans les usines où l'on traite les dégras et où l'on fabrique les vernis.

112. CONSERVATION DES MATIÈRES INFLAMMABLES.—Les débris de chiffons, imbibés d'huile, doivent être gardés dans des caisses munies de couvercles se fermant d'eux mêmes.

113. Des écriteaux portant le mot: "INFLAMMABLE", doivent être placés sur les matières qui présentent le danger d'incendie.

114. L'interdiction de fumer doit être absolue, ainsi que l'entrée avec une lampe à feu nu.

PRÉCAUTIONS EN CAS D'INCENDIE OU DE PANIQUE

115. Dans les établissements à trois étages ou plus, où les ouvriers travaillent au-dessus du deuxième étage, l'inspecteur pourra exiger la construction d'issues additionnelles et même d'escaliers de sauvetage à l'extérieur, si les issues ordinaires de chaque extrémité de l'établissement ne sont pas suffisantes.

116. Ces issues doivent consister en ouvertures, portes ou fenêtres ouvrant sur le sens de la sortie, communiquant à des balcons ou galeries placées en dehors de l'établissement, dont une partie au moins ne doit pas être construite immédiatement au-dessus d'une ouverture d'un étage inférieur.

117. Un indicateur portant les mots "Issue en cas de panique", doit indiquer l'accès de ces issues.

118. L'angle des escaliers ne doit guère dépasser 45 degrés.

119. Les balcons, galeries, échelles et escaliers doivent être construits en fer, et ces derniers doivent descendre jusqu'au sol. Cependant la base de ces escaliers pourra être mobile.

120. Ces balcons, galeries et escaliers seront construits aux endroits et de la manière désignés par l'inspecteur.

121. Lorsque les fenêtres ou autres issues donnant sur les escaliers de sauvetage sont à plus de deux pieds de hauteurs du plancher, on devra établir des gradins pour permettre aux occupants d'atteindre facilement ces issues.

122. Ces issues de sauvetage doivent toujours être tenues en bon état et libres de tout embarras ou de toute obstruction quelconque.

123. Dans le cas d'édifices à toits plats, une échelle de la longueur de 24 pouces devra communiquer du balcon le plus élevé au sommet du bâtiment, et excéder le toit d'au moins 24 pouces.

124. Une hache ou autre outil sera placé à proximité de ces issues.

125. L'inspecteur peut exiger l'adoption d'appareils spéciaux de sauvetage lorsque la situation particulière du local ou le nombre des personnes le rendent nécessaire.

126. Cependant, lorsque l'inspecteur

jugera que la situation et l'installation des issues ordinaires sont suffisantes, il pourra dispenser le patron de l'observation des prescriptions ci-dessus.

MESURES D'HYGIÈNE

127. **AÉRAGE.**—Tout les locaux doivent être bien aérés, notamment ceux qui contiennent des forges, des fonderies, des meules, des couleurs et vernis et ceux dans lesquels on manie des acides ou dans lesquels se dégagent des gaz délétères.

128. **THERMOMÈTRE.**—Afin de juger du degré de la température, des thermomètres seront placés en nombre suffisant aux endroits désignés par l'inspecteur.

129. **TRAVAUX DANGEREUX.**—Les travaux dans les conduites de gaz, canaux de fumée et appareils contenant des gaz délétères, ne doivent être entrepris qu'avec l'autorisation d'un agent préposé à ces appareils. On devra procéder au préalable à l'épuration de l'atmosphère contenue dans ces derniers, et attacher les ouvriers appelés à y travailler, l'aide d'une ceinture de sûreté.

130. **CONSERVATION DES MATIÈRES DANGEREUSES.**—Les matières dangereuses doivent être contenues dans des récipients clos et portant l'indication de leur contenu.

131. Les ouvriers ne devront point prendre leur repas dans les ateliers ni dans aucun local affecté au travail si l'inspecteur le défend.

132. Les ouvriers auront un endroit où ils pourront faire chauffer leurs aliments, et, par les temps rigoureux, prendre leur repas à l'abri du froid, de la pluie ou de la neige.

133. Les patrons mettront à la disposition de leur personnel les moyens d'assurer la propreté individuelle et de l'eau de bonne qualité.

SOL OU PLANCHER DANS LES PLACES DE TRAVAIL

134. Les machines et les moteurs devront être installés de manière que le sol ou les planchers ne produisent aucune vibration.

LIEUX D'AISANCE

135. Chaque établissement doit être pourvu d'urinoirs dans la proportion d'un par cinquante hommes et garçons, ou moins, y employés, et des cabinets d'aisance inodores, (*earth closets* ou *water closets*), dans la proportion d'un par vingt-cinq personnes, ou moins, y employées.

136. **WATER CLOSETS AVEC SIÈGES SE RELEVANT.**—Dans les établissements pourvus de water closets avec sièges se relevant, ceux-ci seront requis dans la proportion de un par 20 personnes. Dans ces cas les urinoirs ne seront pas nécessaires.

137. **DIMENSION DES CABINETS D'AISANCE.**—Ces cabinets d'aisance ne devront pas avoir moins de trente pouces de largeur, par quarante-cinq de profondeur.

138. **FORGES ET DIMENSIONS.**—L'inspecteur peut prescrire quels seront la forme de tels urinoirs et cabinets, leurs dimensions, les matériaux avec lesquels ils seront construits, et donner toutes directions qu'il jugera nécessaires.

139. **ACCÈS ET ENTRÉES SÉPARÉES.**—L'inspecteur a le droit de condamner les urinoirs et cabinets s'ils ne sont pas con-

truits d'après les dispositions des présents règlements, ou s'il trouve que les lieux d'aisance destinés à l'usage de chaque sexe n'ont pas une entrée ou un accès séparé.

EQUIPEMENT PERSONNEL DES OUVRIERS

140. **VÊTEMENTS.**—Les vêtements des ouvriers qui se tiennent près des appareils en mouvement doivent être boutonnés et collants.

141. **SOULIERS.**—Les ouvriers de fonderies et de forges et les mécaniciens doivent porter des chaussures bien ajustées ou des bottes.

142. **GANTS.**—Il est défendu de porter des gants dans le maniement des scies.

143. **LUNETTES.**—Les ouvriers qui sont attachés au service d'appareils lançant des étincelles ou des éclats doivent porter des lunettes.

144. **MASQUES, ECRANS.**—Des masques et des écrans peuvent être employés dans le même but.

145. **APPAREILS RESPIRATOIRES.**—Les ouvriers qui travaillent dans des ateliers où se dégagent du gaz délétères et où se répandent des poussières, doivent être munis d'appareils respiratoires.

SOINS AUX MALADES ET AUX BLESSÉS

146. Advenant un accident, on doit appeler le médecin ou toute hâte.

147. Dans les grandes usines, l'inspecteur pourra exiger que quelques personnes aient reçu les instructions nécessaires pour pouvoir donner les premiers soins tels qu'indiqués ci-après :

PREMIERS SOINS A DONNER AUX BLESSÉS EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DU MÉDECIN

Blessures

1o Arrêter l'écoulement du sang avec des compresses ou de l'amadou, imbibés au besoin d'un mélange d'une cuillerée à thé d'alun calciné dans un verre d'eau ;

2o Rapprocher les chairs avec des bandes de sparadrap ou de taffetas (*plaster*) si la coupure est peu profonde ;

3o Panser avec la charpie enduite de cérat, recouverte d'une toile fenestrée (percée de trous) et fixée au moyen d'une bande ; panser matin et soir ;

4o S'il y a simplement contusion, laver la plaie avec de l'eau fraîche, puis la couvrir d'une compresse imbibée de teinture d'arnica, d'eau vulnéraire, ou d'eau blanche étendue d'eau (l'eau blanche se fait instantanément avec une cuillerée à thé d'extraît de saturne dans un verre d'eau) ;

5o De toute façon, lorsqu'il y aura syncope, fatigue, éblouissement, faire prendre au blessé soit un petit verre de cognac, soit quelques gouttes de teinture d'arnica ou d'eau vulnéraire, lui faire respirer de l'éther, du vinaigre radical, etc.

Brûlures

1o Panser immédiatement la plaie avec un morceau de ouate encartée du mélange suivant : parties égales d'eau de chaux et d'huile d'amandes douces ou d'huile d'olive de bonne qualité, et renouveler le pansement soir et matin ;

2o Employer à l'intérieur les moyens indiqués au paragraphe 5 concernant les blessures.

Foules

1o Employer les compresses d'eau-de-vie camphrée, d'eau sédative, de teinture d'arnica ; envelopper le membre lésé au moyen d'une bande fortement fixée, et garder le repos ;

2o A l'intérieur employer toujours les moyens indiqués au paragraphe 5, concernant les blessures.

Fractures

Mettre le patient dans la position la plus agréable pour lui maintenir le membre fracturé, le soutenir au moyen de vinaigre radical, d'éther et quelques gouttes de cognac, en attendant le pansement et l'arrivée du médecin.

148. **ÉCRITEAUX INDICANT LES SOINS A DONNER AUX BLESSÉS.**—Des écriteaux indiquant les soins à donner aux blessés, tels qu'indiqués ci-dessus, doivent être apposés dans les ateliers.

149. **MÉDICAMENTS, ETC.**—Des médicaments, bandages, etc., tels qu'indiqués ci-dessus, devront, si l'inspecteur l'exige, être placés dans l'atelier pour permettre de donner les premiers secours.

150. (Formule d'avis).

PRÉCAUTIONS DIVERSES

151. On devra prendre les dispositions et régler les arrangements intérieurs, de telle sorte qu'aucun ouvrier ne soit habituellement occupé à un travail quelconque dans le plan vertical ou aux abords immédiats d'un volant ou de tout autre engin pesant et tournant à grande vitesse.

152. Des grillages mobiles préserveront les ouvriers de tout danger d'être atteints par les débris ou les éclats de la matière mise en œuvre.

153. Le maniement des courroies sera toujours fait par le moyen de systèmes, tels que monte-courroies, porte-courroies ou autres, évitant l'emploi direct de la main.

154. On doit enseigner à tous les ouvriers de l'atelier l'usage du système ou du signal leur permettant de provoquer, en cas d'accidents, l'arrêt de toutes les machines.

155. Il est interdit de coudre et de réparer les courroies lorsqu'elles sont encore sur les poulies.

156. Quand une courroie n'est pas en service, il faut la suspendre à une place telle que les poulies ou les arbres ne puissent la saisir d'eux-mêmes.

157. Les opérations relatives aux courroies ou autres modes de transmissions doivent être interdites aux femmes et aux enfants et confiées à des ouvriers spéciaux.

158. **DÉPLACEMENT DES OBJETS D'UN POIDS CONSIDÉRABLES.**—Une personne expérimentée doit être préposée à l'opération.

159. Les appareils employés pour le transport (brouettes, brancards, traîneaux etc.) doivent être appropriés aux poids à transporter ; les objets doivent être chargés de façon à éviter tout accident pendant le transport.

160. Il est défendu d'employer les ouvriers sujets à des attaques d'épilepsie ou à des syncopes dans la conduite des machines et sur des échafauds.

POLICE DE L'ATELIER

161. L'entrée des ateliers, et notam-

J.

44

V

M

PAINOIR A ROULETTES DE ST-ROCH

Picard

Shink

A

100

A CO

UN S

People's Bank of Halifax

Fondée en 1864

BUREAU DE DIRECTION:
 PATRICK O'MULLIN - Président
 JAMES FRASER - Vice-président
 Hon. M. H. RICHER - CHARLES ARCHIBALD
 W. J. COLEMAN

Bureau principal: HALIFAX, N. E.
 JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES :

Québec
 Lévis, P. Q.
 Fraserville, P. Q.
 Lac Mégantic P. Q.
 Cookshire P. Q.
 Wolfville, N.-E.
 Windsor, N.-E.
 North End, Halifax, N-E
 Lunenburg, N.-E.
 Canso, N.-E.
 Edmundston, N.-B.
 Woodstock, N.-B.
 Shediac, N.-B.
 North Sydney, C.-B.
 Port Hood, C.-B.

CORRESPONDANTS :

Montréal—Bank of Toronto.
 Terrebonne—Bank of Nova-Scotia
 St-Jean, N.-B.—Bank of New-Brunswick.
 New-York—Bank of New-York.
 Boston—New England Nat. Bank.
 Minneapolis—North Western Nat. Bank
 Londres—Union Bank of London.
 Paris—Crédit Lyonnais.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

CAPITAL PAYÉ.....\$500,000
 FONDS DE RÉSERVE.....\$225,000

DIRECTEURS—L'hon. ALPH. DESJARDINS, Président; A. S. HAMELIN, Vice-Président; DU-MONT LAVIOLETTE, JOEL LEDUC, A. L. DE MARTIGNY, Directeur Gérant; TANCREDE BIENVENU, Asst-Gérant; E. G. ST-JEAN, Inspecteur; J. E. A. LEFEBVRE, Asst-Inspecteur.

SUCCURSALES—St-Hyacinthe, A. Clément, gérant; Drummondville, J. E. Girouard, gérant; Beauharnois, L. Leduc, gérant; Laurentides, P.Q., H. H. Ethier, gérant; Hull, P.Q., J. P. de Martigny, gérant; St-Simon, D. Denis, gérant. QUÉBEC, St-Sauveur, N. Dion, gérant; Rue St-Jean, C. S. Powell, gérant.

Fraserville, J. O. Leblanc, gérant; Valleyfield, Ls. de Marligny, gérant; Victoriaville, A. Marchand, gérant; Plessisville, E. C. P. Chèvrecelle, gérant; Ste-Anne de la Pêrade, J. A. Rousseau, gérant; Paspébiac, P.Q., H. Bourbeau, gérant; Edmonton, N.O., S. R. Benoit, gérant.

BRANCHES A MONTREAL—St-Jean Baptiste, M. Bourret, gérant; Ste-Cunégonde, G.N. Ducharme, gérant; St-Henri, H. Dorion, gérant; Rue Ontario, A. Boyer, gérant.

DEPARTEMENT D'ÉPARGNES—Au Bureau Principal et aux succursales.

CORRESPONDANTS—Londres, Angletterre; Le Crédit Lyonnais; do Glyn, Mills, Currie & Co; Paris, France; Crédit Lyonnais; New-York: National Bank of the Republic; do The Bank of America; Boston: The Merchants Nat. Bank; Chicago: Bank of Montreal; Canada: The Merchants Bank of Canada; do: Bank of British Nth America.

Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires, payables dans toutes les parties du monde.

La Banque Nationale

BUREAU CHEF QUÉBEC

Capital payé - - - - \$1,200,000

DIRECTEURS :

R. AUDETTE, Ecr., Président.
 A. B. DUPUIS, Ecr. - - - - Vice-Président.
 L'Hon. JULES CHAU-V. CHATEAUVERT, VEAU, Ecr. M. P. P.
 N. RIOUX, Ecr. NAZ. FORTIER, Ecr.
 J. O. VILLENEUVE, Ecr., M. P. P.
 GEORGE CREBASSA, Gérant Général.
 P. LAFRANCE, Gérant Bureau de Québec.
 Inspecteur.

SUCCURSALES :

Québec faubourg St-Jean.
 " St-Roch.
 Montréal.
 Sherbrooke.
 St-François Nord-Est, Beauce.
 Ste-Marie, Beauce.
 Chicoutimi.
 Roberval.
 Ottawa.
 Winnipeg, Man.

AGENTS

Angleterre: The National Bk of Scotland
 Franco: Crédit Lyonnais, Paris, et Succursales
 MM. Grünbaum, Frères & Cie, Paris.

Etats-Unis: The National Bank of the Republic
 New-York. National Reserve Bank, Boston, Mass.

Les collections reçoivent une attention spéciale et les retours en sont faits avec la plus grande promptitude.

On sollicite respectueusement la correspondance

J. B. BEDARD & Frères

44 et 46 Rue St-Pierre

QUEBEC.

Antérieurement aux réparations considérables que nous ferons subir à notre magasin, et qui devront commencer en janvier, nous offrons à **Grande Réduction** le reste de notre lot d'articles émaillés, théières, cafetières, etc., ferblanterie; 413 caisses de thé Japon, vert et noir; 132 ballots de beau tabac en feuille; pipes en terre et en bois; brosses de toutes sortes; poivre blanc et noir; .200 doz. de corsets, etc.

ESPACE RETENU Par

Vandry & Matte

(OCTAVE MATTE, Successeur)

MAITRES-PLOMBIERS

169 Rue St-Jean, Québec.

PATINOIR A ROULETTES DE ST-ROCH

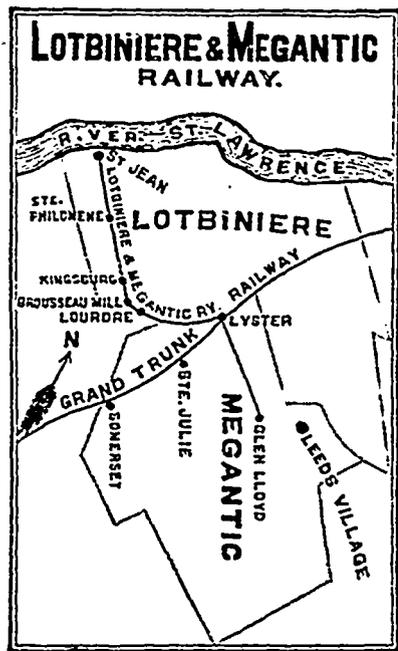
COIN DES RUES

Notre-Dame des Anges et Dorchester

OUVERT TROIS FOIS PAR JOUR A L'EXCEPTION DU DIMANCHE

Orchestre tous les soirs, et les mardis, jeudis et samedis après-midi.

Chemin de fer **LOTBINIÈRE & MEGANTIC**



Allant à Kingsburg tous les jours, dimanche excepté.
 Allant à Ste-Philomène les lundis, mercredi et samedi.
 Raccourci à Lyster avec le convoi mixte du C.T.R., pour Lévis à 6h p.m., les lundis, mercredi et samedi.
 Express pour Montréal, 9.45 P.M.
 Express de Montréal, 6h A.M. tous les jours.

J. T. Mopkil, Ingén. et Surint.
Jas. King, Président.

Picard Shink

TELEPHONE 978

Alp. LaBerge
 N. Rioux

A LA QUEBECOISE

155, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

(F. FACE DU PRESBYTÈRE)

Importateurs de **Marchandises Sèches**

A constamment en stock un assortiment de Tweeds, Serges, Etoffes à Robes, Tapis, Prêlarts, Garnitures de maisons, Etc., Etc., Etc.

UN SEUL PRIX.

TAILLEURS ET MODISTES EMPLOYÉS A LA MAISON

ment des salles de chaudière et de machines à vapeur, est interdite aux personnes qui n'y sont pas appelées par leur service.

162. Les mesures préventives doivent être indiquées par affiches avec mention de l'ordres en conseil les prescrivant.

DISPOSITIONS SPÉCIALES

163. L'inspecteur, après avoir signalé au patron les défauts soit dans la construction ou l'entretien des bâtisses, soit dans l'installation et l'entretien de l'établissement, ou autres défauts résultant de l'absence de ce qui est nécessaire pour protéger la vie et la santé des ouvriers, devra suggérer les ouvrages qui lui paraîtront être nécessaires, laissant cependant au patron le choix des changements à faire pour que son établissement soit tenu en conformité de la loi et des règlements.

165. Si l'application des prescriptions des règlements nécessite une modification notable des dispositions de l'établissement il sera accordé au premier sursis d'office, calculé d'après l'importance des modifications jugées nécessaires.

166. Passé le délai fixé par ce sursis, les présents règlements recevront leur pleine et entière exécution.

167. Le délai accordé aux patrons pour se mettre en règle sera à la discrétion de l'inspecteur.



UNE POPULAIRE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la grande annonce que nous publions aujourd'hui en 19e page au sujet de l'importante et populaire compagnie d'assurance connue sous le nom de **EQUITABLE LIFE ASSURANCE ASSOCIATION**, dont M. J. F. Belleau est l'agent général à Québec. M. Belleau est très favorablement connu en cette ville; c'est un homme d'affaires doué de beaucoup d'expérience et d'esprit d'entreprise. Et le fait qu'il est ici l'agent général de l'une des plus prospères et des plus riches compagnies d'assurances sur la vie, suffit à lui seul pour inspirer de la confiance dans l'**EQUITABLE LIFE ASSURANCE Co.**, dont le bureau de direction se compose des hommes les plus influents et les plus riches des Etats-Unis. Au nombre des directeurs nous remarquons aussi sir William Van Horne, président du Pacifique Canadien. Le président est M. H. B. Hyde et M. S. P. Stearns est le gérant général du Canada.

Cette compagnie fait dans le monde entier un énorme montant d'affaires et pour en donner une idée nous soumettons à la considération de nos lecteurs les chiffres qui suivent :

Montant des assurances
le 31 décembre 1894.. \$913,556,733.00
Sur ce montant, les polices à termes émanées pendant et avant 1894, ont été réduites à leur valeur actuelle.

Montant total des assurances demandées en 1894..... \$256,552,736
Montant refusé 39,436,748

Nouvelles assurances inscrites en 1894..... \$217,115,988
Pendant 1894 la compagnie a payé 2885 réclamations pour décès. Sur ce nombre 70 p. cent, c'est-à-dire 2034, ont été payées le jour même de la réception des certificats de décès. De plus, 248 ont été payés dans les trois jours qui ont suivi la réception des certificats en question. Bref, 2282 réclamations, soit 80 p. cent, ont été payées en trois jours. Et si on ajoute à cela les 542 réclamations que la compagnie a réglées en 60 jours, cela fait en tout 2824 réclamations pour décès payées en 60 jours, soit près de 98 p. cent.

La valeur de toutes ces réclamations représente une somme considérable: celles payées le jour même de la présentation des certificats de décès se chiffrent à \$7,638,869.75; réclamations payées dans les trois jours suivants dans les 60 jours.

Une soixantaine de réclamations ont été payées tard, mais cela est dû à l'indifférence des bénéficiaires.

Ces chiffres parlent éloquemment. Ils n'ont pas besoin de commentaires. Nous demandons à nos lecteurs de les considérer attentivement et de plus, afin de se renseigner plus amplement, nous leur conseillons de demander au bureau de la compagnie le rapport du surintendant des assurances de l'Etat de New-York. Ils y trouveront des renseignements précieux sur cette importante compagnie d'assurance.

Les risques en force de l'**EQUITABLE** le 31 décembre 1894 s'élevaient à la somme énorme de \$913,000,000 réparties comme suit :

1. Etats-Unis.....	\$625,000,050
2. Canada.....	20,300,000
3. Amérique espagnole du Nord.....	33,000,000
4. Amérique espagnole du Sud.....	50,000,000
5. Angleterre et Irlande..	35,000,000
6. Europe.....	108,000,000
7. Australie.....	20,500,000
8. Colonie du Cap.....	8,000,000
9. Autres pays.....	13,700,000

Total..... \$913,500,000

Nos lecteurs remarqueront que la Canada figure dans ce tableau pour une somme de \$20,000,000. Ceci prouve beaucoup en faveur de la gérance de cette compagnie dans notre pays.

L'**EQUITABLE** s'est engagée à tenir au Canada une somme considérable de ses capitaux. Elle y possède actuellement au-delà de \$2,000,000, c'est-à-dire plus

que la réserve légale nécessaire exigée par le gouvernement canadien, et augmentera cette somme dans la proportion des transactions nouvelles.

M. Belleau, le gérant général à Québec, est à la disposition de tous ceux qui désirent avoir des renseignements sur l'**EQUITABLE**. Il a grande foi dans la compagnie qu'il représente ici, et certes il a bien raison puisque l'**EQUITABLE LIFE ASSURANCE Co.** est l'une des plus prospères et des plus solides institutions de ce genre.

—():()—

COLONNE DE L'ENTREPRENEUR

Un restaurant ne peut se faire à lui-même une meilleure réclame ni prouver que l'on peut manger et mâcher à souhait à son intérieur qu'en ayant ses murs mêmes en papier mâché. C'est ce qui se produit en ce moment pour un restaurant de Hambourg; cet original établissement rappelle le palais de la dame Tartine, lequel, dit la chanson, était un beurre frais avec des murs en pralines. Le restaurant de Hambourg, bien que moins comestible *per se*, est fort curieux aussi. Sa structure est métallique, mais les murs sont en papier et les planchers en ignifuge. Les ornements décoratifs extérieurs sont également en papier mâché, ainsi que la plus grande partie du mobilier. La salle à manger, qui mesure trente mètres sur six peut contenir environ 150 personnes assises. En hiver, le chauffage est assuré par un système très ingénieux de circulation d'eau chaude dont la tuyauterie est isolée dans des manchons de faïence à traversée des cloisons. Un des principaux avantages de ce système dans la construction, serait, paraît-il, un extrême bon marché.

—M. le docteur Lepage de St-Germain de Rimouski, à l'intention de bâtir au printemps une bâtisse spacieuse, ou aura sa résidence privée, une pharmacie et ses bureaux. D. Ouellet, architecte, prépare les plans de cette bâtisse. Cette semaine sera posé un maître-autel dans l'église de la nouvelle paroisse de St-Maxime de Beauco. Cet autel sort des ateliers de D. Ouellet.

—Les Tertiaires de St-Roch ont décidé dimanche dernier de bâtir une chapelle au coin des rues St-Joseph et de la Chapelle.

L'ARCHITECTURE DÛ CARNAVAL

On a commencé la bizarre charpente de la Boule de Neige monstre sur la place de la Basilique, joste en face de l'Hôtel de-Ville. La sphère a 40 pieds de diamètre, et avec son piédestal de 20 pieds la déclivité du terrain, 70 pieds de hauteur au-dessus de la rue de la Fabrique. La charpente de la Tour de glace est aussi commencée.

Vézina & Massé, entrepreneurs pompes funèbres rue St-Joseph, feront élever en face de leur établissement une arche monumentale avec pilastres en bloc de glace. C'est l'entrepreneur N. Richard, au coin des rues de la Reine et de la Chapelle, qui est chargé des travaux.

MA

Ayr FERR

ARTI P

Télé

C

Fon

\$

Harde

qu

Vente

no

Venez

EDM

J.

524

Moteurs polyphasés

Dyna Fils,

Hector Grenier

MARCHAND-QUINCAILLIER

(EN GROS ET DETAIL)

436 Rue Saint-Jean, Québec

Ayant agrandi son commerce, invite les commandes en
FERRONNERIE POUR CONSTRUCTION, CARROSSERIE et
MEUBLES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, VITRES ETC

ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE,
PLATRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET CIMENT DE PORTLAND

Spécialité: **ARTICLES DE PLOMBERIE**

Téléphone 549

O. Picard & FILS

Plombiers, Gaziers, Ferblantiers, etc.

Poseurs d'APPAREILS DE CHAUFFAGE
 à air chaud, à eau chaude et à la vapeur.

Pose d'appareils électriques les plus perfection-
 nés et les plus modernes.

Installation de **Sonnettes Electriques.**

199 Rue St-Jean, Québec.

Fonds de Banqueroute de... **EDM. BÉLANGER**

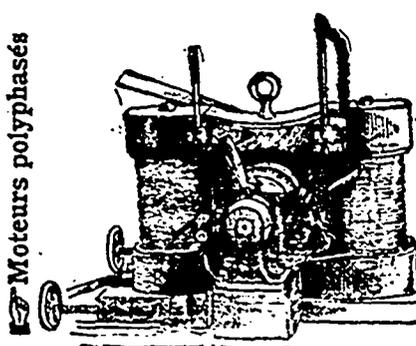
\$38,000 de Marchan-

dises Sèches

Hardes faites, lingerie pour dames et messieurs, fourrures et
 quantité d'autres marchandises trop longues à énumérer.
 Vente au comptant à énorme réduction. L'assortiment est tout
 nouveau. C'est une rare occasion pour les marchands.
 Venez de suite profiter des "bargains" offerts par

EDM. BÉLANGER & Cie 29 et 31 Notre-Dame
 Basse-Ville.

J. F. GUAY N. RIOUX & Cie
 524 RUE ST-VALLIER



Dynamos, Téléphones,
Fils, Cables, Etc., Etc.

construits sur commande

Epiciers en gros
 162-164 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Thés - :: - Cafés
 Sucres, Etc.

Célèbres vins de Sicile INGHAM

L. G. CHABOT
 RELIEUR ET REGLEUR

34 Côte Lamontagne, Québec

Cet établissement, quoiqu'éloigné, est dé-
 jà l'un des plus encouragés, grâce à ses prix modérés et à la
 satisfaction donnée au public en faisant de l'ouvrage de
 première classe.
 Toute commande sera exécutée promptement à des
 prix défiant toute concurrence.
 Une visite est sollicitée afin de s'assurer des prix.

D. ARCAND
 COURTIER, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

S'occupe spécialement de règlements d'affaires
 de faillite.
 Possède la plus grande expérience et les meil-
 leurs relations pour agir comme intermédiaire
 entre débiteurs et créanciers pour effectuer des
 compromis.
 S'occupe aussi d'administration et de règlement
 de successions et de placements d'argent.
 Pourvoit aux achats et ventes d'actions de ban-
 ques et de valeurs de toutes sortes.

BUREAU: 74 RUE ST-PIERRE
QUEBEC

La Compagnie **CAOUTCHOUC**
 Canadienne de

DE MONTREAL
 CAPITAL \$1,500,000

Manufacturiers {
de... {
 Claques,
 Pardessus,
 Bottes,
 Tuyaux,
 Courroies,
 Paquetages,
 Etc., Etc.

Nous attirons l'attention du com-
 merce sur nos nouveautés en **Claques et**
Pardessus, formes nouvelles, qualité et
 fini garantis.

Bureau principal:
333 et 335 rue St-Paul
MONTREAL.

Succursales à **TORONTO** et **WINNIPEG.**

SIMÉON GOSSELIN & Cie

MANUFACTURIERS DE

Vermicelli et Macaroni

160 RUE SAUVAGEAU
QUEBEC

C. O. BEDARD

Fabricant de **MEUBLES,**
288 RUE ST-JOSEPH

Annonce une réduction générale sur tout
 son stock, surtout sur meubles de salon

Entière satisfaction garantie sur toute
 commande qui lui sera confiée.

DAVID OUELLET

ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR

Bureaux d'architecture, nouvelle installation

117 Rue St-Jean

Téléphone 314.

Ateliers d'exécution: 87 d'Aiguillon

Téléphone 953

L'INDEPENDANCE
 - - **CANADIENNE**

Journal de l'appel au Peuple

Edition hebdomadaire publiée par

G. I. BARTHE,

Avocat, ancien député et magistrat.

42 et 44 RUE DU FLEUVE
 Trois-Rivières.

Abonnement: \$1 par an

Pour les abonnements de Québec, on peut s'a-
 dresser au bureau de la "Semaine Commerciale"

DERNIERE HEURE

A NOS ABONNÉS

Les fêtes du nouvel an et l'abondance d'ouvrage dans notre atelier typographique ont un peu retardé l'impression du présent numéro.

Nous prions nos abonnés de ne pas être trop sévères si le journal leur parvient un peu plus tard que d'habitude.

LES FAILLITES DE LA SEMAINE

D'après R. G. Dun & Co

Cat. Québec Aut. prov. Total 1894

Déc.	26	18	14	8	40	41
Total						
Déc.	82	61	35	178	158	

Aux Etats-Unis, il y a eu 322 faillites contre 350 l'an dernier.

LES FAILLITES DE L'ANNÉE

Bradstreets nous apporte les chiffres suivants, couvrant l'année 1895 :

Nombre total des faillites aux Etats-Unis en 1895, 13,013, contre 12,721 en 1894, augmentation 2.2 p. c. C'est la plus forte année pour les faillites, excepté 1893 qui figurait pour 15,560.

Le total des passifs de faillites aux Etats-Unis en 1895 s'est élevé à \$158,842,445, soit plus de 9 millions de plus qu'en 1893, augmentation d'environ 6 p. c.

Le grand total des actifs a été de \$88,115,630, soit plus de 8 millions de plus qu'en 1893, augmentation de 10 p. c., montrant une meilleure condition de solvabilité.

Pour le Canada et Terre-Neuve, le nombre total des faillites enregistrées par Bradstreet a été de 1,923 en 1895, 50 de plus qu'en 1894. Les passifs ont été de \$15,793,559, comparés à \$23,985,283 en 1894, diminution de 60 p. c., et les actifs ont été de 50 p. c. moindres qu'en 1894.

LA SEMAINE A QUÉBEC

Québec, 3 janvier 1896

A raison des Fêtes, nous ne pouvons donner un journal aussi complet que nous le voudrions. Le lecteur voudra bien porter cela au compte du joyeux Carnaval.

Les affaires de Noël et du Jour de l'An ont-elles été aussi bonnes que de coutume ? Nous avons posé la question un peu partout, et les réponses ont été assez diverses. En général, nous croyons pouvoir dire que le volume est à peu près égal à celui de l'an dernier, mais ne l'a certainement pas dépassé.

Les voyageurs de gros partent cette semaine pour leur tournée d'hiver. Nous leur souhaitons du beau temps et de grosses ventes.

La très sérieuse tournure que prennent les affaires de la Banque du Peuple crée naturellement une vive inquiétude parmi les intéressés québécois. M. Thomas Duchaine, manufacturier de chaussures, qui avait lors de la suspension de la Ban-

que un dépôt de \$40,000, écrit à la *Presse* une lettre dont nous détachons ce qui suit :

"Ayez donc la complaisance d'ajouter à ma reconnaissance en faisant connaître quels sont nos droits contre les directeurs, c'est-à-dire notre recours ; est-il un privilégié devant passer avant celui des "actionnaires" qui poursuivent actuellement ces messieurs en recouvrement, s'ils obtiennent jugement, ou leur jugement ne sera-t-il exécutable qu'après nos réclamations satisfaites ?

"Les biens des directeurs ne devraient-ils pas être immédiatement mis sous séquestre jusqu'au paiement intégral de nos dépôts ? Autrement, qui nous garantit que la liquidation une fois finie, nous les retrouverons avec un actif quelconque ?

"Si un séquestre est impossible, ne sommes-nous pas en droit de les obliger à faire cession de leurs biens ? Ces directeurs formaient une société en commandite, à responsabilité illimitée, ils ne peuvent nous payer, ils sont insolvables, qu'ils fassent cession à notre bénéfice.

"Ne devrions-nous pas exiger cette cession avant que les biens "de ceux qui en ont" se déposent à se défendre dans les procès qu'on leur intente ?"

Un détail qui intéressera les marchands de nouveautés : La Douane a modifié les droits sur les chemisettes, corsages en coton et tous autres articles de même nature. De 32½ p. c., le droit est maintenant de 25 p. c. plus \$1 par douzaine.

Nos bulletins judiciaires de Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski sont forcément remis au prochain numéro.

Les personnes suivantes ont été admises membres de la Chambre de Commerce de Québec : P. L. Turgeon, Ch. O. Simard, J. A. Dussault, J. E. Dussault, Max Frankenburg, Ernest Wurtele, E. T. Fry, J. T. Ross, Normand Chouinard, Ulric Barthe.

On nous signale cette semaine une révision générale des prix du cuir. On verra plus loin, aux cotes, que les prix ont subi une baisse remarquable, qui porte à peu près sur toutes les espèces.

Les manufactures de chaussures paraissent avoir des commandes en abondance, car elles sont très occupées. Le marché aux cuirs est assez actif à Québec.

En épicerie, notons une hausse de ¼ c. sur les sucres : bruns 3½ à 3¾, jaunes 3½ à 3¾, blancs 3¾ à 3¾, granulé 4¾ à 4½. La température défavorable a un peu paralysé les affaires.

Dans les fruits, signalons les oranges de Valence, \$4.75 à \$5 ; les Californie \$5 la boîte.

Dans les farines, légère baisse sur gru, avoine roulée, farine de blé d'Inde.

La morue verte et le saumon sont cotés plus haut cette semaine.

M. I. A. Fortin, marchand de nouveautés, a tenu son magasin fermé hier et aujourd'hui pour marquer une réduction générale considérable sur toutes ses marchandises. Le magasin sera réouvert demain.

Bulletins de dernière heure

Québec—O. N. Falardeau, épicier, en difficultés.

Edmond Laurent—Paradis & Jobin nommés gard. prov., ass. des cr. le 19.

FINANCES

Les clearings des banques pour la semaine dernière sont :

	1895.	1894.	1894.
	26 déc.	19 déc.	27 déc.
Montréal.....	\$11,050,370	\$11,963,076	\$ 8,158,487
Toronto.....	7,352,664	7,605,779	4,667,898
Hullfax.....	1,223,273	1,400,377	930,347
Winnipeg....	1,191,060	1,453,708	961,594
Hamilton....	550,207	775,570	583,163
Total.....	\$22,167,573	\$23,204,410	\$15,312,817

Les "consols" anglais sont plus faibles à 160½, et le taux d'escompte à marché ouvert à Londres est à 1½.

Les stocks de la lumière électrique continuent très fermes. L'incandescence est plus haute, avec ventes à 144, et l'Électrique de Toronto est demandé à 130. Les négociations progressent favorablement en vue de la fusion de ces compagnies.

Les profits nets du Pacifique ont augmenté de \$771,619 pendant les onze derniers mois.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

M. D. Ouellet a fait un arbitrage à l'église de St-Raphaël de Bellechasse. Les doutes qu'on entretenait sur la solidité des murs étaient erronés. Le travail qu'on a subi les dits murs s'est produit dès les premières années de construction, et rien ne fait prévoir qu'il y a danger, du moins pour encore un grand nombre d'années.

M. A. R. Pruneau, marchand de charbons, a fait restaurer à neuf son bureau de la rue Dalhousie, auquel il a ajouté une pesée Fairbanks à double action nouveau genre, d'une capacité de 8000 lbs., installée dans une annexe couverte en arrière du bureau.

Le charbon "white ash", "stove et egg" est coté \$3.65 dans le port de New-York, et il s'en est même vendu à \$3.35. Cette nouvelle coupure n'a pas déterminé plus d'activité dans le mouvement des charbons, et les mines ont encore diminué leur production.

Mgr Laflamme, de l'Université Laval a fait ces jours derniers une expérience d'éclairage à l'acétylène. L'épreuve a émerveillé l'assistance ; le carbure de calcium, en contact avec l'eau, dégage un gaz qui en brûlant produit une lumière aussi vive que celle de l'arc voltaïque.

Nous lisons dans le *Hardware & Metal* qui l'acétylène est maintenant fabriqué avec profit à Peterboro, Ont., où il sera en usage général dans le cours de l'année.

Pourquoi ne tenterait-on pas d'exploiter cette nouvelle découverte à Québec où le calcium et l'électricité peuvent être produits dans de meilleures conditions que nulle part ailleurs ?

Un journal de ferronnerie donne l'idée d'une très originale installation de vitri-

ne : deux mannequins tels qu'on en voit dans les vitrines de Paquet, Laliberté ou Renfrow, en costume de patinoir, chaussés de patins et dans l'attitude du mouvement. La glace est figurée par une plaque de verre dont les rebords disparaissent sous un bourrelet de ouate simulant la neige. Ce doit être en effet très gracieux.

L'Association des Maîtres-Plombiers de Toronto est mourante. Les plombiers n'ont pas répondu à l'appel, et comme un peu partout ailleurs il a été impossible de les associer pour leur protection mutuelle.

Cet important métier ne manque pas d'ouvrage depuis un certain temps, bien au contraire ; mais il souffre d'une concurrence acharnée, impitoyable, dont profite le public. Les contrats de plomberie et de chauffage sont pris à très petits profits.

Les stocks visibles de blé ont diminué de 2,500,000 minots la semaine dernière. Aux Etats-Unis et au Canada, les stocks visibles sont de 69,958,000 minots comparés à 88,561,000 l'an dernier et 80,224,000 il y a deux ans. La quantité à flot pour l'Europe est de 26,640,000 minots.

Le programme musical officiel du carnaval est en cours d'impression aux ateliers de la *Semaine Commerciale*.

Le lundi 27 janvier, grande fête musicale avec le distingué concours de Mme Albani, de M. J. A. Gilbert, violoniste, un chœur de 300 voix et plus de cent instruments. Les artistes de l'opéra Français de Montréal joueront mardi soir Faust, mercredi les Huguenots, jeudi Roméo et Juliette, vendredi le Trouvère, samedi en matinée Lucie de Lammermoor et samedi soir Rigoletto.

Le programme contiendra les annonces des maisons Cyrille Duquet, T. Beland, A. Lavigne, A. Grenier, J. Emile Roy, G. A. Bolduc & Cie, Châteauvert & Cantin, B. Houde & Cie, A. Blais (Eau St-Léon), Haute Ville et Faubourg ; A. C. Routier, Frost & Wood, Geo. Brousseau, Basse-Ville ; Parisian Corset Co, Foisy & Frère, Alain & Cie, Emile Jacot, Vézina & Massé, à St-Roch ; et l'Hotel Clarendon.

Le marché au fromage est à peu près nul depuis la fermeture de la navigation. De fait, l'exportation a été depuis le 1er mai de 30,000 boîtes inférieure à celle de l'an dernier, bien que les prix aient été de 2½c. ou \$1.75 par boîte, moindres que ceux réalisés l'an dernier. Les acheteurs anglais veulent avoir le fromage à 9c. la lb. au plus et les acheteurs canadiens tiennent à réaliser 9½ à 9¾c. On s'attend que l'activité ne reprendra pas avant quelque temps encore dans cette partie.

Nouvelles de Sorel :

Comme on peut le penser, l'extraordinaire dégel de décembre a eu encore plus d'effet dans le district de Montréal. La glace, qui n'était pas passable entre Sorel et Berthier, s'en est allée au fil de l'eau. La débâcle s'est faite sur le Richelieu comme au printemps, à tel point que la Compagnie du Richelieu en profite pour

STOCKS DE QUÉBEC

DERNIÈRES QUOTATIONS

FOURNIES PAR

D. ARCAND, courtier

	Montant de l'action	Montant payé	Dernier Div. par an	Demandé %	Offert %
La Banque Nationale	\$ 30	30	4%	73-70	
Quebec Bank	100	100	5%	119-118	
Union Bank of Canada	60	60	6%	99-100	
Soc. de Prêts et Placements	100	100	7%	115-110	
Soc. Construction Permanente	50	50	7%	105-102	
La Caisse d'Economie N. D.	400	100	10%	-200	
Quebec S. S. Co	100	100	6%	-84	
L'Assurance de Québec	45	20	6%	75-75	
Quebec Gas Co	200	200	8%	-135	aucune sur le marché.
Quebec Street Ry Co	50	50	12%	220-150	
Quebec & Levis Ferry Co	100	100	8%	-135	
Montmorency Elec. Power Co	100	100	6%	-112	
Cie Ostréicole de Québec	50	25		25-	
Montmorency Cotton Mng Co	100	100	8%	-150	
Riverside Manufacturing Co.	100	75	10 ann	Pair.	
Ch. fer Q. & L. St-Jean, obligations	£ 100	£ 100	5%	£ 34	
Grand Nord	£ 100	£ 100	5%		

lancer les bateaux qu'elle avait en chantier et les remplacer par d'autres. C'est une bonne aubaine pour les ouvriers.

Un bateau de plaisir est monté hier de Sorel à Montréal et a fait plusieurs fois la traversée de Montréal à Longueuil, tout comme en été. Les rues de Montréal, hier, étaient propres et sèches comme en juillet.

A Sorel, on travaille activement au pont du chemin de fer, qui débouchera dans le haut de la ville, sur l'ancienne propriété Sexton. On travaille comme en été à la pose des piliers. Ce sera un pont tournant dans le genre de celui du Québec et Lac St-Jean sur la rivière St-Charles.

M. R. S. White est enfin nommé Percepteur des Douanes à Montréal.

Plusieurs sénateurs viennent aussi d'être nommés : M. J. O. Villeneuve de Montréal en remplacement de feu M. Tassé ; M. Wm. Owens de Montréal, au siège de feu sir John Abbott ; M. James O'Brien, de Montréal, au siège de feu Edouard Murphy ; sir Wm. Hingston pour la division de Rougemont.

Les brefs d'élection sont lancés pour Charlevoix. Nomination 20 janvier ; scrutin le 27. M. Joseph Fortin, régistrateur à la Baie St-Paul, est l'officier rapporteur.

On annonce la suspension de Fatton & Co, marchands de bois, à Albany, N. Y.

GUIDE DU VOYAGEUR

Pacifique.—A partir du 30 septembre, 2 trains par jour : départs de Québec, tous les jours 1.10 p. m. ; 10 h. 30 tous les jours dimanche excepté.
Grand Tronc.—3 trains par jour. Départs de Lévis : tous les jours : Express No 3 11.55 a. m., Express No 1, 7.55 p. m. ; tous les jours dimanches excepté.
Intercolonial.—Départ de Lévis, tous les jours, dimanche excepté : Accom. pour Rivière-du-Loup & Petit Métis, 7.30 ; Express St Jean, Halifax et Sydney, 14.30 ; Rivière-du-Loup,

17.00 ; Arrivées à Lévis : Accom. de Rivière-du-Loup, 5h. 30, Express direct de Halifax (lundi excepté) 11.30 ; Accom. de Rivière-du-Loup tous les jours, 13.15.

Témiscouata.—Départs de Rivière-du-Loup Junction, dimanche excepté : 8.15 a. m.

Québec et Lac St Jean.—A partir du 2 janvier départ de Québec : Express direct, mardi et jeudi à 7 h. 30 a. m., Poste locale tous les jours dimanche excepté 4.15 p. m. sur St-Raymond, et mercredi et vendredi jusqu'à Rivière à Pierre ; Retour : Poste locale, départ de St-Raymond tous les jours dim. excepté, à 6.15 a. m., et de Rivière à Pierre jeudi et samedi à 4.45 ; Express direct, départ de Chicoutimi mardi et samedi à 6 h. a. m. et de Roberval à 8 a. m.

AVIS DE FAILLITE

In Re EDMOND JULIEN, Limoilou—Insolvable.

MARDI le 14 janvier prochain A 11 HEURES A. M.

A mon bureau sera vendu à l'enchère les lots étant les subdivisions un (1), deux (2), vingt-neuf (29), trente (30) du lot numéro cinq cent treize (513) du cadastre pour St-Roch Nord (à Limoilou), avec manufacture dessus construite et ses accessoires fixés, savoir : Chaudières, Arbre de couche (Shafts), Courroies et Poulies et Appareil de chauffage. Et en outre les machines servant à la fabrication de chaussures dont l'inventaire se chiffre à \$962 75.

Le dit immeuble est grevé d'une rente foncière annuelle de \$33.00.

D. ARCAND, Curateur.

LS. DECHENE, Encantour.

LE

"MARCHÉ FRANÇAIS"

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6 Place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, cafés, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

BOURSE DE NEW-YORK

Tableau spécialement dressé pour la "SEMAINE COMMERCIALE"

(D'après dépêches du Stock Exchange, 9 rue St-Antoine)

27 DECEMBRE	JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		LUNDI		MARDI		MERCREDI	
	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.
Atchison, Topeka & Santa Fe.	15.4	14.1	14.4	14	14.3	13.6	14.6	14	14.7	13.7		
American Cotton Oil Co.....	17	17	17	17					17	17		
" Tobacco Co.	78.2	76.4	78	76.5	77.3	76.2	78.2	71	77.2	72.4		
" Sugar Refining Co.	103.4	100.4	103.6	100.6	102.2	100.3	104	94.4	99.7	96.4		
Canada Southern.....	50	48.3	49	48.4			48.4		49.6	47.2		
Canadian Pacific.....			54	51				46	50.4	50		
Chicago Gas Co's Fid. T. R..	66.4	65.3	67.6	65	65.2	64.4	65.2	60.4	66.6	63.4		
" Rock Island & Pacific.	78.7	67	67.1	65.3	66.2	64.6	67.2	61.1	69	64.2		
" & Northwestern	100.4	98.3	98.4	98	98.1	97.6	98.6	95	99	96.4		
Cleveland, Cin., C. & St. L...			36.6	35.4	36.2	35.2	36	32.2	37.6	35.2		
Chic., B. & Quincy.....	78	76.2	76.6	74.4	75.5	75.7	76.3	73.4	77.4	74.6		
" Mill. & St-Paul.....	69.3	68.1	68.1	67	68	66.2	68.5	63	68	64.6		
" St-Paul & Min. & Om..	38	37	37	37	36	35	35.4	33.4	37	35		
Delaware, Lackawanna & W..	165.4	16.2	160.2	159.3	159.2	159.2	162.7	156				
" & Hudson.....	127	125.2	126	123	123	123.2	123.4	123	127	123.4		
Dis. & Cattle F. Co.....	16.7	16	16.3	15.4	16	15.1	16.4	13.2	15.7	14.2		
Erie							14.2	14.3	15	14.6		
General Electric Co.....	27	26.4	26	25.1	25.4	24.4	26	24	26.6	25		
Lake Shore.....	147	144.6	146	144.6			143	140	144.6	142		
Louisville & Nashville.....	47.6	46	45.3	43.6	44.3	43.1	44.7	42.4	46.2	43.5		
Missouri Pacific.....	26.4	25.4	25.4	24.4	24.7	23.6	25.2	21.4	25.6	23.3		
Manhattan Consolidated....	10.3	101.2	102.2	105	102	100.2	102.1	98.2	103	100.4		
National Cordage Co.....												
New Jersey Central.....	102.3	101	102	100	99.4	98.6	101	96.7				
New York Central.....	98.2	97.5					98	95	97.6	97		
" & New England..												
Northern Pacific Preferred...	13.6	13.3	13.1	13	12.6	12.4		13				
National Lead Co	26	25.4	25.4	24.4	25	24.4	25.4	22	25.4	24		
Philadelphia & Reading.....	6.2	4.5	5	4.5	5.4	4.6	5.5	6.1	6.5	5.5		
Pacific Mail.....	28.2	26.6	27.2	25.5	26.6	26.2	27	23	27	25.6		
Union Pacific.....	5.2	4.6	4.2	4.2	4.5	4.2	4.1	5.2	5.4	4.7		
Western Union.....	87.1	86.2	86.4	83.4	85.6	84	86.2	83	86.6	85.5		
Wabash Preferred.....	16.4	15.7	16.2	15.5	16	15.7	16.2	13.6	16.1	15		
Petroleum.....												

MARCHÉS DE CHICAGO

	JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		LUNDI		MARDI		MERCREDI	
	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.
BLÉ												
..... Décembre			54.3	54.1	55.7	55.6	56.6	56.6	56.4	56.4		
..... Mai			57.6	57	58.6	57.6	59.5	58.5	60.3	59.4		
MAÏS												
..... Décembre			25.5	25.4	25.6	25.4	25.5	25.3	25.5	25.3		
..... Mai			28	27.6	26	27.7	28.2	28	28.3	28		
AVOINE												
..... Décembre			17	17	16.7	16.7	17.2	17.2	16.7	16.7		
..... Mai			18.7	18.5	18.7	18	19.1	18.7	19.2	18.7		
LARD												
..... Janvier			8.55	8.45	8.55	8.45	8.92	8.72	8.54	8.47		
..... Mai			8.87	8.80	8.87	8.80	8.12	8.95	8.90	8.82		
SAINDOUX												
..... Janvier			5.30	5.25	5.25	5.22	5.55	5.32	5.30	5.30		
..... Mai			5.52	5.47	5.47	5.40	5.60	5.52	5.50	5.50		
SHORT RIBS												
..... Janvier			4.25	4.22	4.27	4.22	4.32	4.32	4.30	4.22		
..... Mai					4.52	4.50	4.60	4.57	4.52	4.50		

De l'importance d'une ASSURANCE DE DOTATION,

comme placement avantageux et comme protection générale pour tous :

Capitalistes, Propriétaires, Banquiers, Marchands, Industriels,
Hommes de professions et fonctionnaires publics et privés.

L'expérience ne cesse de démontrer, que tout homme engagé dans les affaires ne saurait avoir de meilleure **planche de salut** que la **protection certaine** offerte par une assurance de Dotation sur sa vie dans la grande Compagnie "**Equitable.**"

Par ce mode d'assurance, très avantageux **comme placement** et sans égal **comme protection générale** pour tous, l'assuré acquiert le droit d'être remboursé en entier de son capital versé, avec tous les bénéfices accumulés pendant 10, 15 ou 20 ans, s'il survit à celle de ces trois périodes choisie par lui en s'assurant, et cela en outre de la jouissance d'une assurance que la Compagnie s'engage de payer à courte échéance advenant son décès prématuré.

M. Wannamaker, le riche négociant de Philadelphie, et ex-Maitre Général des Postes, possède à lui seul la somme de \$2,000,000 d'assurance sur sa vie, dont une grande partie est prise sur ce système doublement avantageux de Dotation, appelé aussi assurance Mixte parceque l'élément de l'épargne s'y trouve introduit.

Un grand nombre d'autres hommes distingués sont aussi assurés sur ce système pour de très fortes sommes, car malgré le fait qu'ils peuvent utiliser encore plus de capitaux dans des entreprises sûres et profitables, ils comprennent que leur prospérité actuelle peut être entravée par des revers de fortune. Cependant si à l'approche de ces temps d'épreuves ils sont les heureux possesseurs d'une **Assurance de Dotation arrivant à maturité** il est plus que probable que cette **planche de salut** les aidera à se remettre à flot; mais admettant le cas où elle serait **éloignée de sa maturité**, alors la valeur actuelle garantie dans la police d'assurance leur permettra de réaliser leurs valeurs actives sans trop de sacrifices, les sauvant ainsi d'une ruine complète.

En outre de ces considérations, n'est-il pas consolant aussi, pour tout homme assuré, de savoir qu'advenant son décès prématuré, l'assurance versera entre les mains de ses héritiers, une forte somme immédiatement disponible qui leur facilitera notablement la liquidation de sa succession. et leur fournira même, dans bien des cas, l'unique moyen de continuer l'exploitation d'une entreprise payante établie au prix d'une longue vie de labeurs. En effet, n'est-il pas reconnu aujourd'hui que l'assurance laissée par le défunt n'est souvent que la partie la plus claire d'un héritage qui promettait beaucoup? Voilà pourquoi l'**ÉQUITABLE** augmente puissamment la valeur de sa protection en payant **sans aucun délai** toutes les réclamations légitimes de ses assurés, et en rendant toutes ses polices, **incontestables et payables à demande, à l'équivalent d'un chèque ou d'un billet de banque.** Aussi est-il devenu proverbial chez les capitalistes de dire aujourd'hui, en parlant d'une bonne institution, qu'elle est solide comme l'**ÉQUITABLE!** qu'elle paie comme l'**ÉQUITABLE!**

Il ne faut pas oublier non plus, qu'en outre des privilèges ci-dessus, une assurance de Dotation ou Mixte renferme comme moyen de placement, tous les avantages d'une caisse d'épargnes, mais avec des résultats plus satisfaisants, et s'adaptant mieux aux circonstances diverses des bénéficiaires, qui, d'ailleurs, l'ont reconnu librement par des lettres de remerciements, après les règlements faits avec eux à leur entière satisfaction. Plusieurs des anciens assurés ont même repris des assurances nouvelles pour des sommes beaucoup plus fortes que les premières, montrant ainsi leur confiance absolue dans les succès futurs de la Compagnie.

Inutile d'ajouter que ces considérations sont **d'une importance pratique pour les plus chers intérêts** de tout homme prospère et clairvoyant en affaires, car comment peut-il rester indifférent aux moyens nouveaux maintenant employés par les plus éminents financiers pour le maintien de leur prospérité en cas de vie, et pour la protection absolue de leur succession en cas de mort? Et comme conclusion morale, **une assurance sur la vie n'est-elle pas le plus beau monument de sagesse et de prévoyance** que tout homme puisse laisser à ses héritiers, contribuant en outre à **illustrer sa mémoire** et à l'entourer **d'une auréole plus éclatante encore** que celle fournie par la fortune elle-même?

Succursale de l'Assurance EQUITABLE sur la vie

No 86 Rue St-Pierre, Québec.

J. F. BELLEAU,

Agent Général.

Le Tabac
le plus Populaire
est le

HUDSON

à FUMER et à CHIQUER
Manufacturé par
**B. HOUDE
& CIE**
Québec.

B
J
M
A
P
P
J
F
Bl
Sa
M
H
R
V
P
D
P
C
P
A
B
Fr
G
F
P
B
N
S

Eagle Tobacco Works

236, Rue St-Paul

QUEBEC.

TABACS CANADIENS :

Coupés - Papineau $\frac{1}{6}$ — en boites de 10 lbs.
 Citadel $\frac{1}{10}$ — “ “ 3 et 10 lbs.

En torquettes - **Sea Bird** à fumer 5 — en Caddies
 “ “ chiquer 12 —
 “ “ “ 7 — et en $\frac{1}{2}$ Caddies

MARCHÉ DE DETAIL DE QUÉBEC

Québec, 2 janv. 1895.

Bœuf 1ère, qualité, par 100 lbs..	9.00	@
“ 2e “ “ “ “	8.00	
“ 3e “ “ “ “	6.00	0 00
“ par livre.....	0.05	0.15
Veau, “ “ “ “ “	0.08	0.12
Mouton, “ “ “ “ “	0.07	0.10
Agneau.....	2.50	4 00
Porc frais par 100 lbs.....	5.00	5.50
“ par livre.....	0.12	
Porc, salé, par baril.....	14.50	10.00
“ par livre.....	0.10	0.11
Jambon, frais, par livre.....	0.08 $\frac{1}{2}$	0.08 $\frac{1}{2}$
“ fume, “ “ “ “	0.09	0.10
Farine Hungarian..... par baril	3.85	4.25
“ Extra.....	3.60	3.65
“ Forte à boulanger “	4.00	4.10
“ Extra du print. “	3.55	3.60
“ Superfine.....	3.45	3.60
“ Fine.....	3.25	3.50
“ en poche, 98 lbs.....	1.90	2.10
“ d'avoine..... par baril	4.40	4.50
Blé d'Inde, blanc.....	3.80	3.00
“ jaune “ “	2.60	2.70
Saumon No 1, baril 200 lbs.....	16.00	10.50
“ par livre.....	0.12	0.13
Morue verte, par baril.....	4.00	4.25
“ en draft.....	4.50	4.75
“ par livre.....	0.04	0.00
“ par quintal.....	4.50	4.75
Huile de morue, par gallon.....	0.29	0.30
Hareng Labrador No 1, baril....	4.50	5.00
Volailles, par couple.....	0.70	1.00
Poulets du printemps, par couple	0.60	1.00
Dindes, par couple.....	2.00	3.00
Perdrix.....	0.50	0.60
Canards noirs.....	0.75	0.00
Patates (Early rose), minot.....	0.32	0.33
Avoine, par minot, 34 lbs.....	0.34	0.35
Beurre salé, par livre.....	0.15	0.20
“ frais “ “	0.15	0.15
“ en pains “ “	0.20	0.25
Fromage, par livre.....	0.12	0.12 $\frac{1}{2}$
Œufs, par doz.....	0.18	0.22
Foin, par 100 bottes.....	9.00	9.50
Paille, “ “ “	4.00	5.00
Bois par corde (2 $\frac{1}{2}$ pieds).....	3.50	4.50
“ “ (3 “ “).....	3.50	5.50

COURS ET STOCKS

COURS STERLING

New-York, 2 janv. 11.00 h. a.m.—A vue, 4.90.
 Soixante jours, 4.88 $\frac{1}{4}$.

Bourse de Montréal

Montréal, 2 janv. 1895.

Canadian Pacific Railway, 55 à 51
Duluth Com., 6 à 5
Duluth Preferred, 11 à 9 $\frac{1}{2}$
Commercial Cable Company, 163 à 161 $\frac{1}{2}$
Wabash, preferred, 14 $\frac{1}{4}$ à 12
Montreal Telegraph Company, 167 à 165
Richelieu & Ontario Nav. Co., 95 à 92 $\frac{1}{2}$
Montreal Street Railway, 204 $\frac{1}{2}$ à 201 $\frac{1}{2}$
Montreal Street Railway, nouv., 205 $\frac{1}{2}$ à 205 $\frac{1}{2}$
Montreal Gas Company, 200 $\frac{1}{2}$ à 199 $\frac{1}{2}$
Bell Telephone Company, 157 $\frac{1}{2}$ à 155
Royal Electric Light Company, 143 130
Toronto Street Railway, 77 $\frac{1}{2}$ à 77 $\frac{1}{2}$
Bank of Montreal, 223 $\frac{1}{2}$ à 223
Quebec Bank, 118 offert.
Ontario Bank, 83 offert.
Banque du Peuple, 20 à 16
Molson's Bank, 182
Bank of Toronto, ex-div., 240 offert
Banque Jacques-Cartier, 100 demandé.
Merchants Bank, 171 à 167 $\frac{1}{2}$
Merchants Bank of Halifax, 164 à 163
Banque Nationale, 75 à 70
Union Bank, 100
Bank of Commerce, ex-div., 135 à 134
Imperial Bank, 183 à 181 $\frac{1}{2}$
Eastern Townships Bank, 145 à 135
North-West Land Company, 50
Montreal Cotton Company, 128 115

Succession Dr. C. O. Lebel

Les créanciers et débiteurs de feu le Dr C. O. Lebel tant en sa qualité de médecin et personnellement que comme ayant fait affaires à Québec comme pharmacien sous les nom et raison de "C. O. Lebel & Cie" sont requis de produire leurs réclamations dûment attestées et de payer d'hui au 25 janvier prochain, 1896, au bureau du notaire soussigné ou à la pharmacie Lebel.

Par ordre

J. E. BOILY,

Québec, 23 déc. 1895.

Notaire,

40 rue St-Joseph

St-Roch, Québec

THIBAudeau FRERES & CIE.

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

Nos. 41 et 43 rue Dalhousie

QUEBEC.

Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal
 Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

J. A. PLAMONDON

Fleur, Grains et

Provisions

EN GROS

QUEBEC.

BOIS A VENDRE

à prix modérés

MERISIER, 3 pieds

“ 2 $\frac{1}{2}$ “

ERABLE, 3 pieds

“ 2 $\frac{1}{2}$ “

EPINETTE ROUGE, 3 pieds

“ 2 $\frac{1}{2}$ “

“ BLANCHE 3 pieds

“ 2 $\frac{1}{2}$ “

Aussi bois de toute sorte scié et fendu livré à domicile à bas prix.

Chantier et office : en face de la Douane.

CHAS. WAGNER

Cession	Etienne Paquet	Octavo Paquet	St-Anaclet	
Obligation	Ant. Martin	C.E.L. Dionne	Pte au Péro	75 7 p c
"	Germain Côté	"	Rimouski	200 0 p c
"	Joseph Chénard	Nap. St-Pierre	St-Cécile	1000 0 p c
Quittance	Joseph Rioux	Joseph Bélanger	St-Simon	50 vente
"	Octavo Paquet	Et. Paquet fils	St-Anaclet	donation

SHERBROOKE

Nom. curateur	Banque Nationale	J. H. Gendron	Sherbrooke	
Ordre	"	"	"	
Vente	E. T. Land&Improvent	Co A. Charest	"	273
Hypothèque	A. Charest	S. J. Caron	Sherbrooke	400
Vente	T. Flacco	Dme F. Blais	"	200
Donation	T. Lejeune fils et al	T. Lejeune père	"	
Hypothèque	"	H. R. Langlois	"	100
Avis renouv.	Lazare Bergeron	Frédéric Paré	Ascot	565
Quittances	John H. Herring	Dme M. J. Stantou	"	
"	Dme A.T. Drummond	Darcho & Co	Sherbrooke	

TROIS-RIVIÈRES

Obligation	Onésime Descoteau	Ernest Lacerto	494-493 St-Elienne
(C. mariage)	Narcisso Beaulieu	Dlle L. Parent	
Quittance	P. B. Dumoulin	Nap. Dufresne	
Transport	Dme C. Porry	Henry E. Hart	
Donation	J. A. Blondin	J. E. Vanasse	1823-1137 T Rivières
Malsalvé hyp	P. J. Héroux	Gull. Boucher	52-53 6e r. St-Mathieu
Testament	Uld. Martel		
Déclaration	Dme R. de Lima	Genest Dlle R. Martel	Uld. Martel 911-912-913-1403-1688-237 T -Rivières
Obligation	Gull. Boucher	Isaac Desaulniers	52-53 6e r. St-Mathieu
"	Max. L. Villeneuve	P. L.	431 Yamachiche
"	Honoré Gagnon	Vvo Paul Milot	473 St-Elienne
Transport	J. A. Millet et ux	C. Pelletier	
Quittances	F. Lottinville	Chs Gellias & frères	
Tutelle	Enfant mineur de	B. Birdsall	
Obligation	Téléphore Pellerin	Marie E. Bollemaro	109 St-Bonifacio

ACTIONS CIVILES À QUÉBEC

Cour Supérieure

N°	Nature de l'action	Demandeur	Défendeur	\$	Rap.
1493	Dette	Jos. Trottier	L.B. Gontran Hue, Rob., 113		20 jan
1503	"	"	Narc. Jobin, Pte.-aux-T. 170		4 "
1509	Pénalité	Hon. Sir C.H. Tupper	Wm. Readman, Québec	600	22 "
	"	pro Regina	H. A. Ekers, Montréal	600	22 "
1511	do & emprison.	"	H. Turgeon, Beaumont	500	14 "
1513	"	"	Edrd. Roy do	500	14 "
1527	Dette	Dav. Rattray	E. Lortie, Québec	177	7 "
1531	Sais. arrêt av. jugmt.	Wm. Carrier	Emile Routhier, Québec		
	"	"	Edrd. Routhier do		
1535	Prix de vte	Cyrille Clément dit Labonté	Jos. Bédard t-s	110 20	7 "
	"	"	Cyrille Fradet		
1537	Arrêt-simp.	Pierre Lachance	St-Gervais	101 00	15 "
1539	Compte	Gasp. Lemoine et al	Elz. Drouin St-F. I. O.	207 73	31 "
1553	Billet	Pierre Normand	Elz. Drouin Québec	814 84	7 "
	"	"	Remi Marion St-Apollinaire		
	"	"	Joseph Daigle	117 82	7 "
1551	Rép. de den.	Pierre Ed. Venner	Zép. Crépault Québec	104 95	13 "
1565	Detto	Frs Bisson	De Mario-Clorinde Plamondon	Arthabaskaville	
	"	"	Achille Gagnon	414 00	14 "
1567	Billet	Jos. Elz. Bédard et al	J. P. Demers St. P. les B.	249 72	16 "
1571	"	Joseph Goulet et al	Germ. S. Marceau Lévis	288 97	14 "
2560	Capias	The Merchant's Bank of Canada	James Gibson jr Lévis	3776 10	20 "

Cour de Circuit

32	Vict. Lemieux et al	J.U.O. Dechéne, B. St-P.	25 94	7 jan	
34	The Wm's Mfg. Co.	Thos. Gagnon, Québec	50	2 "	
36	Uld. Tremblay	A. Toussaint et al do	21 75	3 "	
37	P. E. Lafarge	De. M.C. Lomay, S Croix	59 58	14 "	
39	Lazare Gravel	Cie ch.fer Q. M. & C.	91 80	8 "	
40	L. J. Bélanger	Jos. Daigle, St-Apollin.	87 50	8 "	
41	"	R. Moisan et al do	78 72	do	
43	J. A. Thibaudeau	Nap. Trépanier, Québec	43 30	7 "	
44	Jos. Marcotte	Hildevert Hardy, Portn.	52 84	9 "	
45	Ernest Pacaud	A. Demeulle, Montréal	24 08	16 "	
46	P. Langlois	A. Talbot, Québec			
	"	Hon. E.J. Flynn et al t-s	39 72	16 "	
47	Onés. Tardif	Cie ch.fer Q. M. & C.	71 25	4 "	
51	Gasp. Dion	Jos. Sanschagrin, Québec			
	"	Thos. Hethrington t-s	21 62	8 "	
52	Jos. Bussièrès	Art. Langlois, Québec			
	"	Wm. Carrier t-s	22 45	8 "	
53	Diogène Talbot	P.J.A. Alario do			
	"	L. J. Demers	37 45	8 "	
54	Ls. Verret	Wilbrod Blais, Québec	70	4 "	
55	J. M. Dufresne et al	Zéph. Giasson do	75 17	8 "	
	"	Contesté			
60	Sais. gag.	Olivier Bresse, sr.,	C. N. Falardeau do	47 50	4 "
61	"	Jos. Gosselin	Amédéo Roy, Lévis	34 71	10 "
63	"	Léon Tremblay	J.B. Bourget, S-Jos. Lévis	24	10 "
64	"	Naz. Fréchette	Peter Shallow, St-Gilles	93 40	13 "
67	"	Philippe Deslandes	Louis Morin St-Cajetan	39 72	10 "
77	"	Napoléon Grenier	Siméon Jouvyn Québec	21 96	8 "
78	Revendic.	Gaudias Parent	De Caroline Leclerc		
	"	et vir	Québec	21 75	8 "
80	Intérêt	Hôtel-Dieu du S.-C.	Jean Drolet	70 00	10 "

MODELES DE CORRESPONDANCE COMMERCIALE ET TABLES UTILES

LETTRÉ D'EXCUSE POUR INCAPACITÉ DE PAYER À ÉCHÉANCE

Québec, 3 janv. 1896.

Monsieur Beauty à Bordeaux.

N'ayant pas encore reçu les marchandises que j'attends de l'Angleterre, et n'étant pas en mesure de vous solder les traites que vous avez tirées sur moi, je viens vous prier de bien vouloir 2 les renouveler pour la fin de février prochain. Comme je vous l'ai dit lors de notre dernière entrevue, j'attends assez de marchandises pour régler tout ce que je dois, d'autant plus que j'ai déjà vendu pour une couple de mille piastres, qui me seront payées aussitôt qu'on aura reçu 3 les dites marchandises. Ce n'est donc pour vous qu'un retard de quelques semaines, qui ne vous est nullement préjudiciable puisque je vous paie la négociation des effets. Je vous avoue 4 que, si je dois compter sur quelqu'un dans une pareille circonstance, c'est certainement sur vous. Je veux donc espérer que, grâce 5 aux excellents rapports que nous avons eus ensemble, vous ne voudrez pas me refuser ce service, qui s'explique par les conditions exceptionnelles dans lesquelles je me trouve momentanément, conditions qui, soyez-en certain, ne sont que passagères.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

et comptant sur l'amitié que vous m'avez témoignée, je vous prie de me croire

Votre bien dévoué,
C. BORDELAIS.

1. En mesure, in a position.
2. Bien vouloir, to be kind enough.
3. Aussitôt reçu, on receipt of.
4. Je vous avoue, I confess.
2. Grâce, thanks.

CHIFFRES UTILES

LONGUEUR DU CLOU À CHEVAL					
No. 5	1 1/2	pouce.	No. 8	2	pouces.
" 6	1 3/4	"	" 9	2 1/4	"
" 7	1 7/8	"	" 10	2 1/2	"
LONGUEUR DES CLOUS ORDINAIRES ET NOMBRE PAR LIVRE					
Calibre	Longueur Pouce	Nombre			
3d	1 1/4	420			
4	1 1/2	270			
5	1 3/4	220			
6	2	175			
8	2 1/2	100			
10	3	65			
20	3 1/2	52			
30	4	24			
40	4 1/4	20			

ACTES OFFICIELS

La "Drummond Electric Co" demande ses lettres patentes. Objet : éclairage de Drummondville et des cantons voisins. Capital : \$10,000. Requérants : Wm. Mitchell, dans Newton, A. Ouellette, W. A. Mitchell, tous du chemin de fer du comté de Drummond.

Dans la section de Montréal, 26 aspirants à l'exercice de la profession d'avocat et 27 à l'étude du droit, sont inscrits pour les prochains examens du Barreau le 14 janvier.

La Compagnie de l'aqueduc de St-Hyacinthe s'est dissoute le 16 décembre.

NOTES SPÉCIALES

Fumez le tabac Hudson, le meilleur du genre sur le marché. Voir l'annonce de la maison B. Houde & Cie, en 20e page.

Nos remerciements à la manufacture de cigares H. D. Barry, pour un exemplaire de son calendrier pour 1896, qui est exceptionnellement attrayant.

Nous avons reçu de la maison Geo. Tanguay un très joli tableau en couleur à titre de cadeau du nouvel an. Nos remerciements.

Le calendrier de l'imprimerie C. Darveau est exceptionnellement joli cette année. Les têtes de pages sont ornées de dessins à la plume reproduits en photogravure. La composition de ces délicieux croquis fait honneur à M. E. L. Giroux qui les a tracés en vrai artiste, et la gravure, fine et bien estompée, prouve que M. Darveau a réussi à doter Québec d'un atelier qui jusqu'ici faisait défaut. Nous espérons que ce magnifique échantillon lui attirera de nombreuses commandes de la part de ces concitoyens. Le commerce en particulier devrait se faire un devoir d'encourager cette entreprise nouvelle.

Lecture pour les Dames

GARNITURES D'HIVER

Toute chose propre à relever l'éclat des robes échappe au reproche d'extravagance. Les fourrures, dentelles, broderies, appliqués et jais offrent une riche variété de parures de ce genre.

Les bordures en fourrures donnent aux vêtements d'hiver une apparence appropriée de chaleur. On les emploie en bandes de 1, 2 ou 3 pouces de mouton de Persé chinchilla, vison et queue de vison. Ces dernières sont rares et dispendieuses, mais elles sont préférées pour la richesse de leur teinte. Les fourrures forment un très heureux mélange avec les dentelles.

La mode est décidément aux dentelles authentiques, et les plus recherchées sont les appliqués, Renaissance et Bruges. Les points de gaze, d'Alençon et de Liège sont des imitations d'une grande beauté et très populaires. Le point appliqué et la queue de vison s'harmonisent bien sur une toilette de drap vert sombre et peu de soie glacé vert brun.

Les boas en fourrure, avec têtes et griffes et cascades de queues sont aussi très en vogue sur capes et manteaux unis, comme sur la sémillante jaquette et le corsage moulé de costume-tailleur.

Parmi les dentelles nouveauté—qui sont légion—les bandes sont très populaires et les parures qu'on en peut faire sont sans nombre. La mousseline de soie forme la base de la plupart de ces bandes.

Le crêpe gaufré est une garniture toute nouvelle et très jolie en blanc, noir et couleurs. On l'arrange en tuyautages ondulés, avec bandes de jais courant entre les ondulations.

Les boutons occupent une place importante dans les garnitures. Quelques-uns sont de véritables œuvres d'art. Les boutons d'ivoire avec têtes romaines en canées sont moins voyants que les boutons bijoutés ou peints, mais sont de goût plus délicat. On imite en boutons de métal les antiques effigies de Rome et de Grèce. Des figures Watteau, des miniatures et des fleurs de Dresde sont reproduites en peinture sur des boutons de porcelaine encadrés d'or, d'argent, de brillants.

LA POMME DE TERRE

Un médecin américain écrivait récemment que les propriétés nutritives de la pomme de terre ont été bien surfaites. Il leur manque l'azote nécessaire à la nutrition animale. La même autorité soutient que l'on a bien tort de faire de la pomme de terre la base de la nourriture des jeunes enfants.

Au point de vue culinaire, la pomme de terre est cependant très estimée et se prête à une foule de combinaisons. On la fait bouillir, rôtir, étuver, frire, cuire à la vapeur, au four et sous la cendre. On en fait des quenelles, des croquettes, des puddings, des beignets, des ragoûts, des purées, des potages, des salades et des soufflés, etc.

Alfred Uzanne, dans uno de ses encyclopédies culinaires, en a fait une spéciale intitulée: "Cent manières d'accommoder les pommes de terre."

Nous allons chercher pour nos lectrices,

les plus succulents mets que nous donne le précieux tubercule.

SOUFFLÉ DE POMMES DE TERRE.—Prenez une dizaine de pommes de terre bien farineuses; épluchez-les et faites-les cuire à l'eau salée. Aussitôt cuites, égouttez-les bien et laissez-les sécher un peu; passez-les alors au tamis, remettez cette purée dans la même casserole en y ajoutant 200 grammes de beurre frais et un demi-verre de crème double. Assaisonnez de sel, poivre et muscade râpée, et terminez en y mélangeant quatre jaunes d'œufs et six blancs fouettés en neige.

Beurrez une casserole en porcelaine allant au four, versez-y votre appareil, et faites cuire à four chaud, vingt minutes avant de servir.

GATEAU DE POMMES DE TERRE.—Pelez et faites cuire à l'eau une douzaine de pomme de terres farineuses. Faites-en une purée que vous passez au tamis. Mettez-la dans une terrine avec 100 grammes de beurre frais fondu, un peu de crème, 40 grammes de sucre en poudre. Parfumez de fleur d'oranger, ajoutez trois œufs entier et 3 jaunes dont on fouette les blancs. Beurrez un moule à charlotte enduit de mie de pain fraîche, puis versez-y la préparation. Mettez cuire à four modéré pendant trois quarts d'heure et servez avec une purée de fruits ou un saumon.

N'oublions pas qu'on extrait de la pomme de terre la fécule, qui est devenue indispensable à la pâtisserie et qui primitivement servait de base à la confection du classique gâteau de Savoie.

—o:oo:—

PERSONNEL

M. J. A. Lapointe, 264 rue St-Jean, a ouvert porte voisine de son atelier de coiffure une collection d'articles japonais et allemands qui sont vendus aux prix de gros.

—M. L. S. Robitaille, le principal marchand de fourrures de Sorel, est en cette ville avec Mme Robitaille. Il est venu passer le temps des Fêtes à Québec dans sa famille.

—Le colonel Vohl ayant donné sa démission de chef de police de Québec, le capitaine Frank Pennée a été nommé à sa place. Nos félicitations au nouveau titulaire.

—M. Alph. Blais, marchand à Thetford Mines, est passé aujourd'hui à Québec, de retour d'une visite dans sa famille à St-François Rivière du Sud.

—La société Beaudry, Drolet & Cie, de Trois-Rivières, est dissoute, et M. Jos. Beaudry, l'un des associés, est remplacé par M. Lassonde, voyageur pour la maison Greenshields de Montréal. M. Beaudry entre lui-même chez Gauvreau, Belleau & Cie, marchands de gros, Basse-Ville. M. G. M. Dechêne, l'un des voyageurs de MM. Gauvreau Belleau & Cie, passe à la maison McLimont. M. Jos. Rousseau, ci-devant voyageur pour Beaudry, Drolet & Cie, entre chez Gauvreau, Belleau & Cie.

—MM. A. J. Turcotte et Félix Turcotte sont revenus d'Europe, et leurs amis leur ont souhaité la bienvenue par un brillant dîner au club Union.

—M. Dominique Levesque, de Rivière Ouaille, est passé à Québec ces jours derniers, et nous avons eu le plaisir de recevoir sa visite.

DÉSASTREUX EFFETS DU DÉGEL

Dans certaines parties du district, la débâcle sur les rivières a causé des dommages énormes, notamment sur la Côte de Beaupré, à St-Joachim, etc. Le pont de la Grande Rivière a été emporté par les glaces. M. J. S. Murphy, propriétaire de moulin, a perdu des milliers de billots, qui vont à la dérive sur le fleuve.

À la Baie St Paul, la crue des eaux a aussi causé de grands dégâts.

Le village de St-Raymond a été inondé dernièrement, à la suite de pluies abondantes qui ont fait déborder la rivière Ste-Anne. L'eau a monté très rapidement et la glace a refoulé au nord-est du pont de fer, faisant déborder l'eau perpendiculairement sur une largeur de 15 pieds. Une partie de l'eau suivit la direction sud-est jusqu'à la ligne du chemin de fer, au pied de la Côte Joyeuse, et retourna à la rivière.

Un autre barrage, près de la gare, a causé l'inondation d'une partie du village dans l'espace de 20 minutes. Les dommages sont considérables et les plus désastreux que les habitants de la localité aient subis par les inondations. Les quais de MM. Cloutier, Savary & Bourassa ont été entraînés presque instantanément par le courant. Sur le dernier quai, il y avait un hangar contenant 30 à 40 cordes de bois, que l'eau a entraîné avec une quantité d'autre bois. M. Savary a eu beaucoup de peine à sauver ses bestiaux, qui avaient de l'eau jusqu'au poitrail. Les habitants du village se sont servis de bateaux pour circuler dans les rues. Aux derniers avis, le village était encore inondé.

À Ste-Anne la Pérade, les pluies récentes ont eu pour effet de faire déborder la rivière Ste-Anne, dont le niveau s'est élevé de 10 pieds. La glace et tout ce qui se trouvait sur le passage du courant a été emporté. Le pont temporaire a été entraîné avec tous les matériaux employés pour la construction du nouveau pont; deux machines, un treuil, des pierres, etc. La glace a été entraînée avec une telle rapidité que le pont du Pacifique a été ébranlé. Le bruit des glaçons heurtant les piliers de fer pouvait s'entendre de très loin. Les digues construites par le gouvernement, l'hiver dernier, ont éprouvé beaucoup de dommages. La plus proche près du pont du Pacifique a été complètement détruite. La partie ouest du village de Ste-Anne a été complètement inondée, les habitants ont dû se réfugier dans d'autres endroits que l'eau n'avait pas atteints. La glace est empilée sur les chemins jusqu'à une hauteur de 10 pieds.

—o:oo:—

VENTES ET CONTRATS

M. Richard Turner a acheté la propriété DeLéry sur l'Esplanade moyennant \$8,000.

M. Edson Fitch a acheté la résidence Thibaudreau, Cnp, moyennant \$6,000.

M. Félix Larue, N. P., a acheté la résidence actuelle de M. Richard Turner rue Ste Ursule, moyennant \$4,000.

L'hon. Louis Tourville, de Montréal, a acheté la propriété de la Compagnie Electrique de St-Jean Baptiste, en liquidation, moyennant \$53,000.

COMPAGNIE CHINIC

Marchands quincailliers
et FABRICANTS DE MOULANGES
QUEBEC.

Spécialité de Matériels et d'articles de

Beurreries et de Fromageries

AUX PRIX DE FABRIQUE

Sel à beurre de Ashton et de Higgins

Présure et Couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

BEURRES ET DES FROMAGES

et généralement, tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des

Médaille Exposition de Londres 1887
Diplôme Exposition d'Anvers 1885
Médailles et diplômes Exposition Québec 1887

Bureau - 146 Rue de l'Eglise

MANUFACTURE :

149 Rue Prince-Edouard

ENTRÉE :

110 Rue De l'Eglise

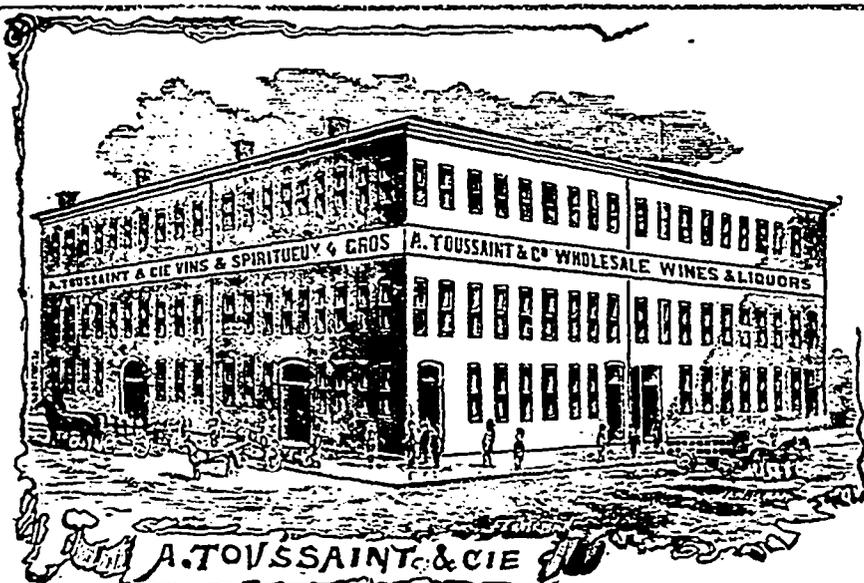
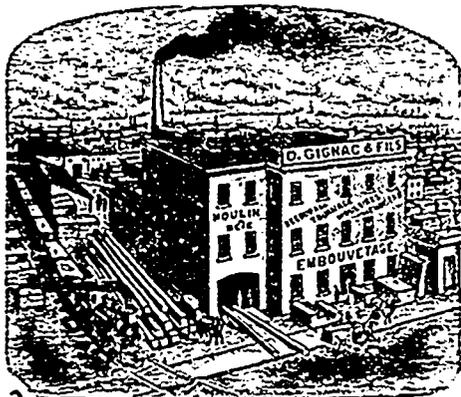
ST-ROCH

O. GIGNAC & FILS

MOULURES

Une spécialité

Demander notre catalogue
Mouluures.



Importateurs et Fabricants de Vins

Coin Rues St-Paul et Dalhousie, B.-V., Québec.

Téléphones: Rue St-Jean No 1 Rue de la Fabrique No 376.



Notre stock de...

CONFISERIES

est plus considérable que jamais.

BONBONS ET GATEAUX POUR LE MILLION

Nous avons importé des fruits exquis pour Gâteaux de noces et les mêmes décorations qui sont en usage à Londres ou à Paris. Ouvrages en sucre confectionnés tous les jours. Envoyez-nous une commande d'essai.

W. McWILLIAM

LOUIS G. DEMERS

AVOCAT

51 RUE ST-PIERRE, Québec.

F. X. DROUIN, C. R.

AVOCAT

61 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Téléphone 47

J. A. DIONNE, LL. L.

— AVOCAT —

56, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Détente de la Banque Union Téléphone 849

J. ELZ. POULIOT

— AVOCAT

Rivière-du-Loup (en bas)

L. N. CARRIER

AVOCAT

101 RUE ST-PIERRE

Sasso-Ville, Québec

ALFRED LEMIEUX

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

Successions en Faillites

BUREAU

No. 6^e Rue Saint-Pierre, Québec

G. EMILE TANGUAY A. VALLEE

Tanguay & Vallée

Architectes-Dessinateurs

NOUVEAUX BUREAUX : 202 RUE D'ARLILLON, QUEBEC

Attention spéciale portée à la construction des résidences privées.

+ LEFAVRE & TASCHEREAU +

COMPTABLES ET LIQUIDATEURS

48 RUE ST-PIERRE

QUEBEC.

C. E. TASCHEREAU

— NOTAIRE —

Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne par grosses ou petites sommes.

Facilités spéciales pour les fabriques et les municipalités.

Débitures Négociées

No 119 rue St-Pierre

QUEBEC.

Téléphone 497.

A. JOS. PAGEAU

Architecte, Dessinateur et

— Evalueur —

Pour commandes de plans d'églises, maisons privées et estimés, on pourra s'adresser au

No. 61 Rue St-Jean.

Bulletin des Faillites

MANITOBA ET TER. DU N. O.

Calgary.—Mme E. C. Clarke, hôtel, cession.
Innisfail.—S. Dickson, m. g. cession.

NOUVELLE-ECOSSE

Canning.—Hugh Newcombe, cession.
Mabou.—T. B. McQuarrie, m. g., et hôtel, cession.
Springhill.—Robt. Jukes, m. g., cession.

NOUVEAU BRUNSWICK

Alma.—Do ling & Fletcher, moulin, cession au shérif.

ONTARIO

Belleville.—G. P. Minaker, cession.
Feversham.—Jos. Conklin, sellier, cession.
Hagersville.—R. Fisher, m. g., cession.
Hamilton.—Mme M. C. A. Hinman, modiste, cession.
London.—G. F. Burns, lingerie pour hommes, cession.
Orillia.—P. W. Flynn, cession.
Paris.—Jos. Schaffler, jr, épiciier et boulanger, cession.
Peterboro.—Wm. Logan, charron, cession.
Sarnia.—J. R. Mann, charbon, cession.
Stratford.—A. Milburn, vaisselle, cession.
Toronto.—Lavery Bros., épici., cession.
—Wm. Hutchison, épici., cession.
—A. Paxton & Cie, cession.
Windsor.—C. C. Chauvin, épici., cession.
Wingham.—McLavis & Cie, manufacturier de meubles, cession.
Woodstock.—Jos. Barr, bijoutier, cession.

QUÉBEC

Hedleyville.—Ed. Julien, vente des immeubles an. pour le 14.
Montréal.—J. S. Bousquet, ass. cr. le 4 janvier.
—Wm. Johnston, quinc., act. ann. en vente pour le 31.
—R. Kenwood & Cie, restaurant, C. Desmarteau nou. curateur.
—Thos. Normandin, meubles, cession.
—R. Sale & Son, entpr. pompes fun., off. composition.
—T. Dufour, tailleur, stock vendu.
—J. Jarry, épiciier do.
—La Cie de carrosserie de Montréal, ass. cr., actionnaire etc., le 7 janvier.
—A. Rousseau, chauss., dem. extension de temps.
—Wilson Printing & Publishing House, act. ann. en vente pour le 7.
—Broadway Tailoring Co, tailleur, act. ann. en vente pour le 8.
—Thos Normandin, meublier, ass. cr. le 9 janv.
—Daniel Phelan, manuf. de savon, act. ann. en vente le 7 janv.
—Philip Pilon, épiciier, cession judiciaire.
—A. Rousseau, cordonnier, cession à C. Desmarteau.
—Thos Sonne, jr, & Cie, tentes, dem. de cession.
Québec.—S. J. O'Neil, tailleur, ass. cr. le 3.
—Ed. Laurent, articles de fantaisie, ces.
—Mlle E. Gingras, modiste, act. ann. pour être vendu le 3.
—J. B. Trudel, hôtel, bal. de l'actif ann. pour être vendu le 14.
Québec et Montréal.—L. P. Marsan, fourrures, act. ann. pour être vendu le 7.
Ste-Anne du Sault.—J. F. Esnouf, bois, ass. cr. le 28.

St-Alban.—Marcellin Laganière, m. g., act. ann. en vente pour le 3 janv.

St-Clotilde de Horton.—M. A. Guilmette, m. g., Lamarche & Benoit nommés curateurs.

St-Faustin.—A. Bell & Cie, marchands de bois, ass. cr. le 3 janv.

Ste-Félicité.—J. B. Levassour, m. g. Nap. Matte nommé curateur.

St-Marcel.—R. Guilbault, m. g., A Du-rocher, nommé curateur.

St-Jean Deschaillons.—A. Gaumont, composition à 25c dans la §.

St-Jovite.—L. Weistein & Cie, habillements, act. ann. pour être vendu le 7.

Sherbrooke.—Thompson & McLean, fruits act. ann. en vente pour le 4.

Windsor Mills.—R. Racicot, m. g., cession.
Trois-Rivières.—John Ryan, encanteur, ass. cr le 31.

Windsor Mills.—R. Racicot, nouveautés, dem. de cession.

— : o : —

Régistre du Commerce

QUÉBEC

Arthurville.—Arna Blouin, moulin à farine, affaires ann. en vente.
Coaticook.—Ryan & Alexander, chevaux dissolution.
Cookshire.—Cookshire Machine Works Co, dissolution.
Montréal.—La Cie de Carrières de Montréal, dem. en liquid. accordée.
—E. E. Gilbert & Sons, ingénieurs et contracteurs, dissous.
—La Cie Imprimerie Jacq.-Cartier, nouv. société.
—Gauthier et Côté, contracteurs, diss.
—American Ball Nozzle Co, pleco d'affaires à New-York, ouvre une branche ici.
—B. A. Boas & Cie, importateurs de nouveautés, B. A. Boas cesse les affaires sous ce nom et A. B. Boas continue seul.
—H. Cavalli & Cie, import. nov. soc.
—Jean Reuse, Cigar Making Machine Co of Can., commence les affaires.
—Joly & Gaucher, constructeurs, nov. s.
—S. Lebeau, curiosités indiennes, décédé.
—W. E. Short, chaussures, W. E. Short et C. W. Casselman faisant affaires sous ce nom.
Québec.—Empire suspender Co., nouv. société.
—Wm. Davis, confiseur, décédé.
St-Hyacinthe.—Seguin, Lalime & Cie, manuf. de chaussures, doivent dissoudre prochainement.
Ste-Sophie d'Halifax.—Nap. Gosselin, commerçant, a passé au feu.
Sherbrooke.—City Fruit Store, Mme F. Thompson, seule propriétaire.

— : o : —

(OFFICIEL)

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉ

"T. Rogers & Cie" marchande publique—Mary Therrien épouse séparée de biens de Téléphore Rogers de St-Agapit, ancien marchand faisant affaires à St-Agapit sous le nom ci-dessus.

"Empire Suspender Co" manufacturier de bretelles—Marie Alice Emma Gagnon épouse séparée de biens de Joseph

Ulric Odilon Dechêne de Québec, marchand, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

Ventes par le Shérif

ARTHABASKA

Daniel Lapointe, contre Paul Potvin et al. Un immeuble situé dans le canton de Tingwick. Vente à St-Médard de Warwick, le 1 février. R. le 8.

Cyr. Hébert contre Harley Turber. La moitié sud-ouest du lot No 21 du canton de Tingwick. Vente à St-Patrice le 29 février. R. le 7 mars.

CHICOUTIMI

Joseph F. Demers contre Joseph Boudreault. Une maison, la moitié d'un moulin à scie. Vente au bureau d'enregistrement du comté de Chicoutimi, le 3 janvier, R. le 15.

J. E. Bédard contre Méridés Blackburn. Une terre en la paroisse St-Gédon. Vente en la dite paroisse le 2 mars. R. 17.

GASPÉ

The LeBoutillier Brothers Co Ltd, contre Xavier Huard. Un emplacement dans le premier rang du canton de Paspebiac. Vente au bureau d'enregistrement du comté de Bonaventure le 2 mars, R. 3.

KAMOURASKA

Dame Emerance Delina Grondin, contre Cyr. Pelletier et Antoinette Soucy. Une terre et un terrain en la paroisse de Ste-Anne Lapocatière. Vente en la dite paroisse le 29 février. R. le 11.

F.-X. Bernard de Qusbec contre Dame Théodora Lovesque de Fraserville. Un emplacement en la ville de Fraserville. Vente en la dite ville au bureau du shérif le 29 février. R. 7 mars.

QUÉBEC

Arthur Juchereau Duchesnay, contre Joseph Drolet. Le lot No. 95 de la paroisse de St-Félix du Cap Rouge. Vente en la dite paroisse le 31 janvier. R. le 4 février.

Joseph Barbeau, contre Adrien Sautet. Le droit de réméré sur le lot no 423 de la paroisse de St-Augustin, comté de Portneuf. Vente en la dite paroisse le 4 janvier. R. le 15.

Dame Heloise Boucher, contre Jacques Falardeau. Nos 311, 1303 A, 1367. Vente du premier à St-Gabriel de Valcartier le 3 janvier et les deux autres à St-Anbroise de la Jeune Lorette le 4 janvier. R. le 20.

Elio Hardy contre Nestor Perusse et Dame Emma Beaudet. Le lot no 262 de la paroisse de St-Louis de Lotbinière. Vente en la dite paroisse le 3 janvier. R. le 22.

Jacques Boivin contre Bernard Larose. Les lots connus sous les lettres Q-3 et R-2 de la paroisse de St-Raymond comté de Portneuf. Vente à St-Raymond Nonnat, le 3 janvier. R. le 22.

ST-FRANÇOIS

Paige Frederick Remick, contre E. A. Hamilton. Un morceau de terre située

dans le canton de Stanstead. Vente dans la paroisse de Sacré-Cœur de Jésus, le 1 février. R. le 26.

La Banque des Cantons de l'Est, contre C. H. Adams et Geo. W. Merrill. Lots et partie de lots. Vente en la paroisse de St-Adolphe de Dudswell le 2 mars. R 30.

H. J. et L. H. Johnson faillis et J. P. Royer Robt. R. Burrage curateurs conjoints. Un morceau de terre dans le canton de Barnston. Vente en la paroisse de St-Edmond le 29 février. R. sans délai.

Zotique Deslauriers failli et J.P. Royer et Robt. R. Burrage curateurs conjoints. Un terrain en le canton de Wotten. Vte. à St-Hippolite le 2 mars. R. sans délai.

TROIS-RIVIÈRES

Pierre Biron, contre Pierre Caron. Un emplacement situé en la cité des Trois-Rivières. Vente au bureau du Shérif, le 4 janvier. R. le 27.

Alexis Desaulniers, contre Adolphe Héroux. Une terre en la paroisse de St-Jacques-des-Piles. Vente en la dite paroisse, le 8 janvier. R. le 14.

Jos. Lachance contre Sara Brunelle et vir. Un emplacement en la paroisse de St-F.-Xav. de Batiscan. Vente en la dite paroisse le 2 mars. R. le 2.

Jos. Lachance contre Ant. Leveillé et uxor. Emplacement, terrain et terre. Vte. le 3 mars. R. le 2.



BELMONT RETREAT

QUÉBEC

J. M. Mackay, Propr.

L'INTEMPERANCE GUERIE

Traitement sûr et permanent

Les alcoolisés sont des malades; envoyez-nous les, nous les guérirons.

A MESSIEURS LES MARCHANDS

NOS voyageurs sont maintenant sur la route et auront bientôt le plaisir de vous faire visite, avec le plus beau choix de chaussures de printemps et d'été qui puisse se voir.

NOS conditions comme toujours sont libérales.

Veillez les attendre avant de placer vos commandes.

J. H. BEGIN ST-ROCH QUÉBEC.

TELEPHONE 2240.

J.B. ALLARD & FILS

CONFISIEURS

—ET—

Manufacturiers de Biscuits

— 147-149 —

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

Tapis. & Prelarts



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

MARCHANDISES — — — SEGRES

Généralistes DE TOUTES SORTES.

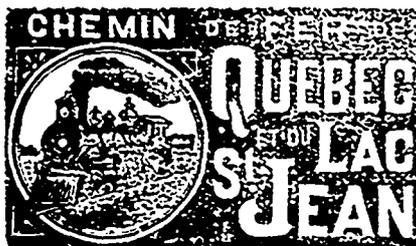
340 et 342 RUE ST-PAUL

— ET —

— 179 et 181 —

DES COMMISSAIRES MONTRÉAL

Agence de Québec: 33 Rue Sault-au-Matlot J. É. ROCHETTE



La nouvelle route conduisant au célèbre Saguenay

TERRES A BLE

BON CLIMAT, BON BOIS, EXCELLENTE EAU

Le gouvernement provincial offre en vente au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec à 20 centins l'acre, à une distance de 10 heures seulement de Québec (190 milles par voie ferrée).

Toutes ces terres sont faciles d'accès par bateau à vapeur, sur le lac, et par les chemins du gouvernement, à partir du terminus du chemin de fer à Roberval.

Le chemin de fer de QUÉBEC et du LAC ST-JEAN offre les avantages suivants:

TRANSPORT GRATUIT de Québec au Lac St-Jean des colons et de leurs familles, de 300 livres d'effets de ménage pour chaque adulte, et de 150 livres pour chaque enfant. Tout excédant de 300 livres d'effets de ménage—mais pas au-delà d'un chargement de char pour chaque famille—sera transporté au prix nominal de 9 centins par 100 livres.

Les colons de bonne foi qui désireront seulement aller examiner les terres obtiendront un demi-passage de Québec au Lac St-Jean et retour pour \$2 5 chacun.

Les colons trouveront à acheter de belles terres en culture au Lac St-Jean.

Pour renseignements concernant la vente des terres, etc., s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne, à Roberval, Lac St-Jean. Pour autres renseignements, demandez notre brochure sur la colonisation et nos indicateurs.

Trains réguliers entre QUÉBEC, ROBERVAL, LAC ST-JEAN et CHICOUTIMI.

BUREAU PRINCIPAL: Terminus, rue St-André, Qué., ALEX. HARDY, J.G. SCOTT, Agent général du fret et des passagers. Sec. et gérant.

THE HORSEMAN,

RECOGNIZED AS THE LEADING

Turf Journal of America.

ALWAYS DESIRABLE, And during the racing season ALMOST INDISPENSABLE.

Its treatment of turf matters and subjects of interest to horsemen in all sections is comprehensive and impartial, its news is up to date, its editorials are practical and its reports of sales, private and public, and of races, are accurate and complete.

Your subscription will be taken at the office of this paper. Send to the publishers for a sample copy.

ADDRESS,

THE HORSEMAN,

323-325 Dearborn-st. Chicago, Ill.

La Société Artistique Canadienne

— BUREAUX —

210 ST-LAURENT, MONTREAL

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporate par Lettres Patentes le 21 Décembre 1894.

CAPITAL — — \$50,000

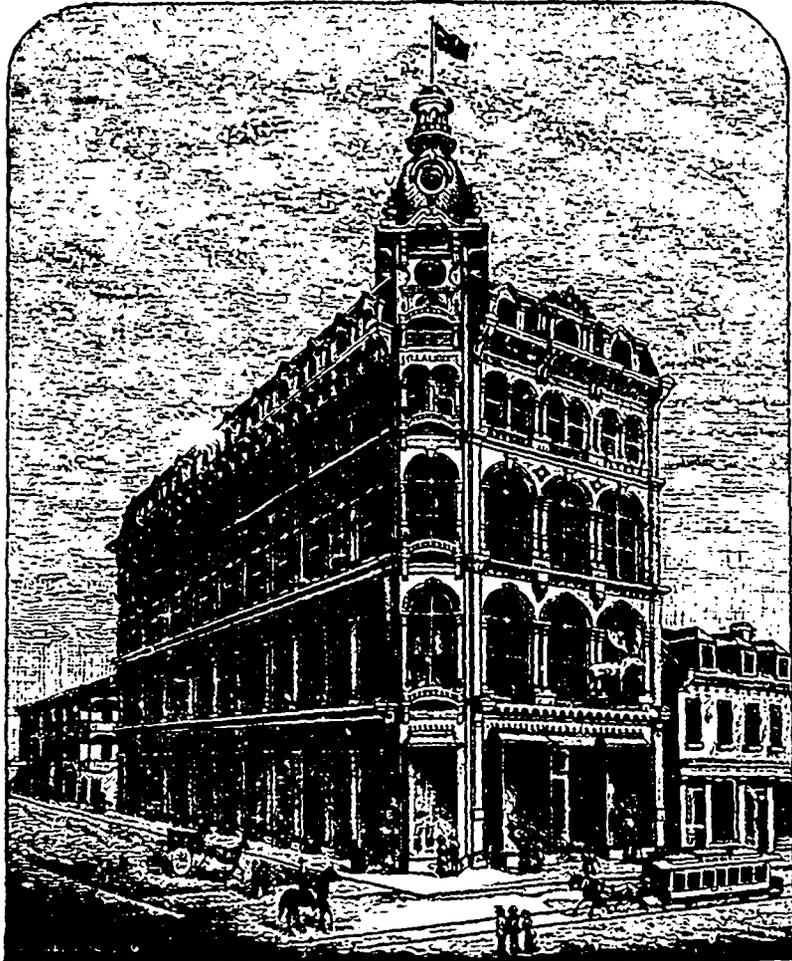
1 PRIX de \$1,000 — — 1 PRIX de \$400
1 PRIX de \$150.00.

Et 2848 autres prix variant de \$1 à \$50 sont distribués TOUS LES 5 JOURS.

PRIX DU BILLET, — — — 10 Cts

Mentionnez "La Société Artistique Canadienne" quand vous achetez vos billets. Billets envoyés dans toutes parties du pays sur réception du prix et d'un timbre.

ON DE ANDE DES AGENTS RESPONSAB E Pour la Campagne.



J. B. Laliberté MARCHAND DE FOURRURES QUÉBEC.

PARADIS & JOBIN

COMPTABLES ET LIQUIDATEURS
S'occupent d'audition et de revision de livres.
Perception de dettes
Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre
DEBITEURS et CRÉANCIERS
Liquidation D'AFFAIRES DE FAILLITES
Agents pour la
"NORTH AMERICA"
Compagnie d'assurance contre le feu
BUREAU: Bâtisse de la Cie du Richelieu
44 Rue Dalhousie, QUÉBEC.

J. H. E. PLAMONDON & Cie

Marchands Généraux
SPÉCIALITÉ DE
Coffres de sûreté (safes) neufs et vieux, et réparations
Vitrines (show cases) de toute sorte,
Poêles, Ranges en acier, pour
Maisons privées et pour hôtels
Une visite est sollicitée

MAISON DE CONFIANCE fondée en 1875
E. ROUMILHAC
IMPORTATEUR
57 rue St-Jean, Québec

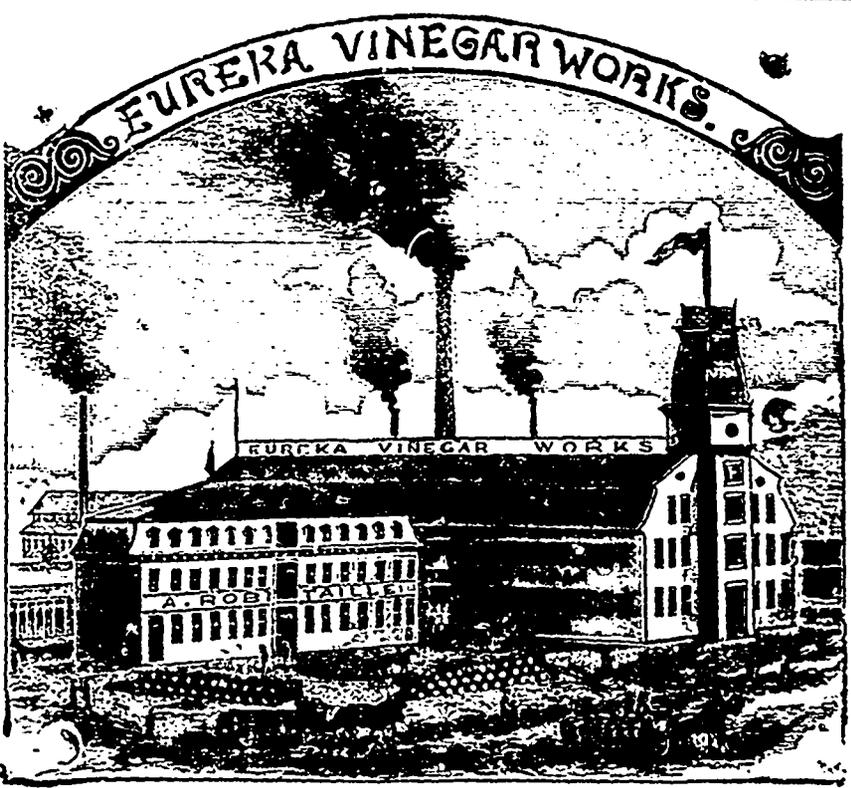
VINS DE BORDEAUX
ET DE BOURGOGNE,
CONSERVES ALIMENTAIRES,
DENRÉES COLONIALES.

à Québec des maisons
Guillaume Malfaud, St-Même Cognac,
Eaux-de-vie fines de Cognac,
A. Bosc & Cie, Bordeaux,
Huile d'olive doublement clarifiée.

FELIX GOURDEAU & Frere
Tanneurs et Corroyeurs
Manufacturiers de **Cuir de toutes sortes**
Cuir de couleur, Dongola glacé
et mat, Buff, Pebble, Marsouin, Etc
Exportateurs de **Cuir domestiques**
Importateurs de **Cuir étrangers**
430 RUE ST-VALLIER, QUÉBEC.

LA
Meilleure qualité
COUTE TOUJOURS LE
Meilleur marché

Les REGISTRES ou LIVRES DE MINUTES dans lesquels on inscrit des documents importants, ainsi que les GRANDS LIVRES ou LEDGER, auxquels il faut réséfer si souvent, ne devraient toujours être fabriqués qu'avec du papier de première qualité.
Les papiers de qualité supérieure comme le "SUPERFINE LINEN RECORD", le "CANADIAN LINEN LEDGER" le "STANDARD" ou "EARNSLIFFE" sont des papiers soigneusement fabriqués avec des chiffons de toile de premier choix et ne peuvent manquer de donner la plus entière satisfaction. Il est certain qu'une fois que vous en aurez fait usage vous leur donnerez toujours la préférence.
Ces papiers ont obtenu la plus haute récompense à l'Exposition universelle de Chicago. Ils sont fabriqués par la COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND, et vous pouvez vous les procurer chez tous les principaux libraires ou marchands de papier du Canada.
J.-B. ROLLAND & Fils,
Rue St-Paul, Québec



La célèbre marque de vinaigre EUREKA est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin. Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange. Dans la fabrication du célèbre vinaigre EUREKA, on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens.
Ce vinaigre, s'il gèle, donne en fondant ensuite un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.
ALF. ROBITAILLE } Manufacturier de VINAIGRE ET MARINADES } Québec
Demandez échantillons et liste de prix.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI 2 JANVIER 1890

Chausures		Prix en gros			Prix en gros		Prix en gros				
		Hommes.	Garçons.	Enfants							
Brogans.....	\$0 85 à 1 00	\$0 75 à 0 90	\$0 65 à 0 75		Tapoca Flake.....	lb. 0 45	0 55	Mouton épais.. par lb.	0 35	0 38	
Cobourgs.....	1 10 1 25	1 00 1 15	0 70 0 75		Tabac rose.....	0 82	0 34	Brush kid.....	0 10	0 11	
Split Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75		Vinagrès cruches, fran- çais.....	1 90	2 00	Russel pesant.....	0 40	0 50	
Kip.....	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95		" Canada.....	1 35	1 50	" No 3.....	0 30	0 30	
Buff.....	1 20 1 90	1 00 1 40	0 90 0 00		" Bordeaux.....	gal 0 65	0 70	" à sellerie.....	10 00	11 00	
Veau.....	1 95 3 85	0 00 0 05	0 00 0 00		" Mait.....	gal 0 50	0 55	Imit. veau fr.....	0 90	0 85	
Buff Congress.....	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00		Vermis à haricots.....	gal 0 00	1 80	English Oak.....	0 00	0 00	
Veau.....	2 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00		" par dozi.....	1 10	1 20	Rough le No.....	0 50	0 55	
Split boots.....	1 80 2 60	1 25 1 60	0 00 0 00		" à tuyaux.....	gal 0 00	0 90	Dongola extra.....	0 35	0 35	
Kip.....	1 50 2 90	1 00 1 90	1 25 1 50		" par dozi.....	0 80	0 90	" No 1.....	0 23	0 25	
Veau.....	2 75 3 90	0 00 0 00	0 00 0 00		Specialité L. E. TRUDEL			" ordinaire.....	0 20	0 19	
Bottes en feutre. Ken.....	1 70 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00		Commerce en peaux et pouds d'annimaux en tous genres, 22 rue St Vallier, ja brique au village Ste Angèle, St- Sauveur.			Brognes et produit chimiq.ues			
Wigwams.....	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00		Colle forte (extra).....	0 08		Acide Tartrique.....	0 35	0 38	
A CHEVILLE					Femmes		Filles		Enfants.		
1111 Batts.....	\$0 80 à 1 00	0 70 à 0 90	\$0 40 à 0 50		Grasse prov. des peaux No 1.....	2 00	2 00	Acide Carb. Cryst. Md.....	0 32	0 32	
Split Balmorale.....	0 70 0 95	0 60 0 85	0 50 0 60		" No 2.....	2 00	2 00	Acide Oxal.....	0 10	0 12	
Kip.....	1 10 1 20	1 00 1 00	0 65 0 70		Huile pd. de bœuf Lard 0 80.....	0 95		Acide sulfur. Carboy.....	0 37	0 05	
Buff.....	0 90 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70		Pou à quatre, p.ton. 2000 lbs.....	20 00		Acide nitrique.....	0 30	0 30	
Pebble.....	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 60		Cn par lbs.....	0 20	0 00	Acide hydrochlor.....	0 03	0 05	
Buff Bals, clous en cuivre.....	0 90 1 15	0 90 1 00	0 00 0 65		par ton. 2000 lbs.....	4 00	0 00	Acide acétique glacé.....	0 00	0 35	
A COUTURE					Balais J. B. BEDARD & Frères.						
Pebbles Boutonnées.....	1 10 1 30	0 95 1 05	0 60 0 80		No 0 2c. manche telat.....	\$1.20		Benzine.....	gal.	0 30	0 40
Buff lustré.....	1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80		" 1 2c. ".....	1.50		Bismuth subm.....	lb	1 90	2 00
Pebble.....	1 10 1 50	0 80 1 00	0 65 0 80		" 2 3c. ".....	1.75		Bismuth subm. fr.....	lb	0 00	0 25
Lustré.....	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85		" 3 3c. ".....	2.00		Borax crist.....	0 08	0 09	
Chèvre.....	1 50 1 90	1 20 1 40	0 90 1 15		" 4 4c. ".....	2.25		Borax poudre.....	0 09	0 10	
Veau poli.....	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00		" 5 4c. ".....	2.50		Bicarb. soude.....	keg.	2 50	2 75
Chevreau français.....	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70		" 6 4c. ".....	3.00		Campfire Howard 1 oz.....	0 83	0 90	
Chevreau canadien.....	1 40 1 75	1 20			" 7 4c. ".....	3.50		Campfire allem. 1 oz.....	0 80	0 85	
Articles d'assortiment general					Sardine Union Sardiniere						
Alumettes	Prix en gros	" 2oz.....		btl. 0 00	0 45	1/4 boites, le cent.....	\$11 00				
" " Steamship.....	\$2 65	Huile castor 4oz.....		btl. 0 00	0 65	do 1/2.....	15 00				
" " Railroad.....	2 75	" 1/2 ps.....		btl. 0 00	0 75	Homards.....	par doz.	1 75	1 90		
" " Dom'n cœ.....	2 20	" pts.....		btl. 0 00	1 25	Maquereau.....	doz.	1 00	1 00		
" " Dom'n X.....	0 09	" qrts.....		btl. 0 00	2 25	Eperlan, par doz.....	0 00	0 35			
" " Phoenix.....	0 00	Huilon assortis.....		12	0 15	Salmon, par doz.....	1 25	1 75			
" " Eddy's Telep.....	3 50	Huile d'olive Union Sardiniere				Clams, 1 lb tins par doz.....	1 40	1 50			
" " Telep.....	3 70	Extra No 1, 1/4				Huitres.....	do 2.....	2 60	0 00		
" " Parloir.....	2 00	do 1/2 bout.....		2 25		Tomates.....	do 2.....	0 95	1 00		
Anis.....	0 08	do boutelles.....		6 50		Pêches, 2 lbs.....	2 00	2 40			
Barley Pot, qt.....	3 90	do bidon, 1/2 gall.....		1 75		Poires, 2 lbs tins, doz.....	1 75	1 90			
" Pearl, qt.....	7 00	Huile olive Bartu & G qts.....		0 50		Fraises.....	3.....	2 50	2 80		
Blanc Céruse, 100 lbs.....	0 45	" pints.....		0 50		Pommes, tins gal.....	2 50	0 00			
Briques à couteaux, doz.....	0 30	" Pospel.....		0 90	2 75	" 3 lbs.....	0 00	1 00			
Brul. de lampes No 1.....	0 90	Huile d'olive A. Bosc & Cie:				Blé d'Inde, 2 lbs.....	0 95	1 15			
" No 2.....	0 00	Caisse de 12 litres.....		9 00		Buets, 2 lb.....	0 70	0 80			
" No 3.....	0 00	" 2 1/2.....		9 50		Buets 3 lb.....	0 85	0 90			
Bouchons comm., gros.....	0 16	" 4 1/2.....		10 00		Pois canad., 2 lb tins.....	0 95	1 25			
" 1c qté, 8 et 9.....	0 35	Unio Ctonsalad oil, gall.....		0 70	0 90	Bœuf, 1 lb rotl.....	1 65	0 00			
Brosses 45, 60, 90, 1.25, 1.40.....	0 00	Indigo Madras.....		0 65	0 70	" 2 lbs.....	2 80	0 00			
Bleu Parisien.....	0 11	Lessive commune.....		doz.	0 30	" 14 lbs.....	19 00	0 00			
Cable coton 1/4 pcc., lb.....	0 13	Laveuses.....		1 20	2 35	Langues de bœuf, lb dz.....	1 60	0 00			
Cable Sisal.....	0 07	Mine Royal Dome.....		gros.	1 60	2 lbs.....	7 25	0 00			
Cable Jute.....	0 08	Poli Rising Sun grds.....		doz.	0 70	Bœuf salé, 1 lb.....	1 65	1 80			
Cire d'ab. vierge 1ère qté.....	0 37	" petite.....		doz.	0 00	2 lb.....	2 80	4 00			
" 2e.....	0 32	" petit Royal Paste gr.....		4 00	0 00	" 1 lb.....	5 25	5 25			
" parafine.....	0 08	" grand.....		7 00	0 00	" 0 lb.....	8 75	9 00			
Confitures Crosse &	2 40	Marinades Morton.....		doz.	2 30	14 lb.....	18 75	19 00			
Camomille lb.....	0 25	" Cross & Blackw, dz.....		0 30	3 25	Pêches en sauc.....	0 75	0 90			
Clous ronds.....	0 10	Moutarde Kous et C.....		lb.	0 00	Couteurs					
Cannelle lb.....	0 10	" 1 lb.....		0 37	0 38	Blanc de plb p. keg.....	25 lbs	1 30			
Empoia Vte Laundry lb.....	0 00	" tins.....		4 lbs.	0 00	" No 1.....	100	4 50			
" Lily white Gloss.....	0 07	Morue désossée.....		lb.	0 06	" No 2.....	100	4 25			
Canada Corn Starch.....	0 00	Mèches à Impe No 1, 2, 3.....		qt. 10	15 20c	sec p 100 lbs.....	50	0 50			
Benson.....	0 07	Muscades blanches.....		lb.	0 65	Litharge et minium.....	4 00	4 50			
Epousettes, doz.....	0 60	" non blanchs.....		lb.	0 80	Rouge de Venise.....	1 50	1 75			
Epingles bois, par 5 grs.....	0 55	Noix, pistaches rôties.....		lb.	0 07	Ocre jaune.....	1 25	2 00			
Essences 55, 1.00, 1.50, doz.....	1 50	" pecans.....		lb.	0 08	Blanc Céruse.....	0 50	0 55			
Essence café, 3.50, doz.....	0 00	" chataignes.....		lb.	0 08	Terre de pipe.....	0 00	0 00			
Ext bois Campden ast.....	0 15	Pruniaux.....		lb.	0 40	Mastic.....	2 00	2 50			
" 1/2 lb.....	0 13	Chandelle Parafine.....		lb.	0 00	Vert de Paris.....	0 16	0 19			
" 1 lb.....	0 12	Pipes.....		en boites.	0 60	Cuirs					
Eau Javelle pour lavage, doz.....	75cts	Pois fends, qrt. de 196 lbs.....		3 70	0 00	Cuir à sem. 1 B.A. p. lb.....	0 23	0 23			
Ficelles 3 fils, 30 pds.....	0 40	" tins petits imprtés.....		0 09	0 13	Cuir à sem. 2 B.A. p. lb.....	0 20	0 21			
" 40.....	0 50	" tins fins.....		0 12	0 14	Slaughter.....	p. lb.	0 24	0 25		
" 48.....	0 60	" tins extra fins.....		0 15	0 19	Harnais.....	p. lb.	0 24	0 25		
" 60.....	0 75	Canada, doz.....		0 90	1 10	Vache cirée mince p.....	lb.	0 30	0 32		
" 72.....	0 90	Résilue G par 230 lb.....		0 00	2 80	Vache cirée forte p.....	lb.	0 31	0 35		
" 100.....	1 25	Riz J.....		3 80	4 00	Vache sur le gratin p.....	lb.	0 34	0 35		
" 6 fils 40 pds.....	0 90	Riz B.....		sacs 250 lbs.	3 30	Vache gram éouss. p.....	lb.	0 36	0 42		
" 48.....	1 20	" English style.....		0 00	3 55	Taure française p.....	lb.	0 90	1 00		
" 60.....	1 40	Riz Patna.....		lb.	0 45	Taure anglaise p.....	lb.	0 90	0 90		
" 72.....	1 60	Sagou.....		lb.	0 05	Taure canadienne p.....	lb.	0 55	0 65		
" 100.....	2 10	Seaux 2 cercles.....		doz.	1 50	Veau canadien p.....	lb.	0 60	0 80		
Gomme arabique.....	lb.	0 25	0 45	Sel fin, quart.....		3 lbs.	2 75	3 00			
Gingembre.....	0 15	" 5 lbs.....		2 75	3 00	" 7 lbs.....	2 35	2 60			
Grasse tins.....	3 lbs	0 00	0 75	Sel gros livré.....		sac.	0 00	0 50			
" 5 lbs.....	0 00	Sais bite 1.20 à 1.70.....		2.20	0 30	Sais bite 1.20 à 1.70.....	2.20	0 30			
" 10 lbs.....	0 00	Sav de Marseille.....		b.	0 08	0 10	Soda à laver.....	par 100 lbs.	0 70	0 90	
" à roues Imp 3 doz.....	0 50	" à pâte.....		par 112 lbs.	2 40	2 50	Soufre poudr.....	lb.	0 03	0 04	
" Diamond.....	doz.	0 00	0 75	" bâtons.....		lb.	0 03	0 04			
" Fraser.....	doz.	0 00	1 00	Tapoca perlé.....		lb.	0 04	0 05			
Graine de lin.....	lb.	0 30	0 04								
" mouluc.....	lb.	0 00	0 04								
" canari.....	lb.	0 03	0 04								
" chanvre.....	lb.	0 03	0 04								
" Rapé.....	lb.	0 06	0 07								
" canari paq.....	lb.	0 06	0 07								
Huile castor en boites lb.....	0 07										
" 1oz.....	btl.	0 00	0 30								

PRIX COURANTS EN GROS.-JEUDI, 2 JANVIER 1896

Table of market prices for various goods including coffee (Cafés verts), sugar (Sucres), fruit (Fruits), flour (Farines), and other commodities. Columns include item names and prices in francs.

Table of market prices for provisions (Provisions), fish (Poissons), oil (Huile), and other food items. Columns include item names and prices in francs.

Table of market prices for construction materials (Matériaux de construction), iron (Fer), and other building supplies. Columns include item names and prices in francs.

Table of market prices for various types of iron (Fer en gueuse, Fer en barre), steel (Acier), and other metal products. Columns include item names and prices in francs.

Vertical text on the right margin, possibly a list of names or a reference index, including letters like A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Pour

Vos

CADEAUX

de Noël et du Jour de l'an

Allez

chez 

Cyr. Duquet

OÙ vous trouverez le plus grand assortiment de **Bagues de Dames** qu'il y a au Canada, des patrons les plus nouveaux et convenant à toutes les bourses, depuis \$1.00 jusqu'à \$1000.

Diamants, Rubis, Emeraude, Saphyrs, Perles fines, Opales, etc., etc., à des prix défiant toute compétition.

Un choix de Bijouteries fines, Argenteries, Montres, Horloges, Bronzes, Tables avec plateau en Onyx, Lampes bronze doré.

Argenteries massives et articles de fantaisie. Venez comparer les prix avant d'acheter ailleurs.

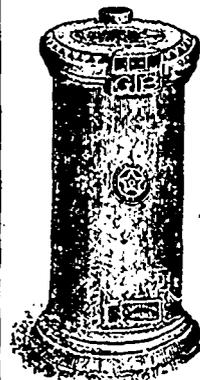
Yeux artificiels

3 Rue St-Jean, Haute-Ville

Le bon est toujours le meilleur marché.

Téléphone 706.

Geo. BROUSSEAU



Ferblantier,

Plombier

et

Coureur

79-83 RUE SAINT-PAUL, B-V.,
QUEBEC.

Manufacture et réparation de balances

Seul Manufacturier du Célèbre Poêle "L'ÉTOILE"

Estampes faites sur cuivre une Spécialité.

JOSEPH COTE

MARCHAND DE TABACS
GROS ET DETAIL
355 Rue St-Paul.

Tabacs coupés:

Le THÉO (à fumer et à chiquer, en paquets de 1 lb)	Bte. de 5 lbs
Le ROUGE (à fumer)	1/10 " } 10% escomp-
Le QUESNEL "	1/3 " } te par 100lbs

Tabacs pressés:

A FUMER—12 lbs au caddy, 5 plugs à la livre
 CHIQUER—10 " " 12 "
 HONEY DEW, tablettes de 1 lb. rayées en 6. (5 lbs. par boîte)
 CIGARES PUR HAVANE—"ST LOUIS"—"7-20-4"—"DOCTEUR"
 TABACS EN FEUILLE—QUESNEL—PETIT HAVANE—ROUGE

En outre, toujours en stock la plus grande variété à Québec en tabacs étrangers, Cigares et Cigarettes, Pipes, Etc.

Nouveautés pour cadeaux / Pipes turques, Pipes bois montées en or, Pipes d'écume, Etnis à cigares,
 Noël et du jour de l'an / Cigares importés des plus hautes marques, Cannes montées en argent, Etc.

Etabli en 1863.

LECLERC & LETELLIER

Épiceries et Provisions

EN GROS

104 et 106, Rue St-Paul

QUEBEC.

VIDAL, FILS & CIE

SPECIALITES:
ENGIN WESTINGHOUSE
 (Economie de moitié en vapeur sur les engins ordinaires)

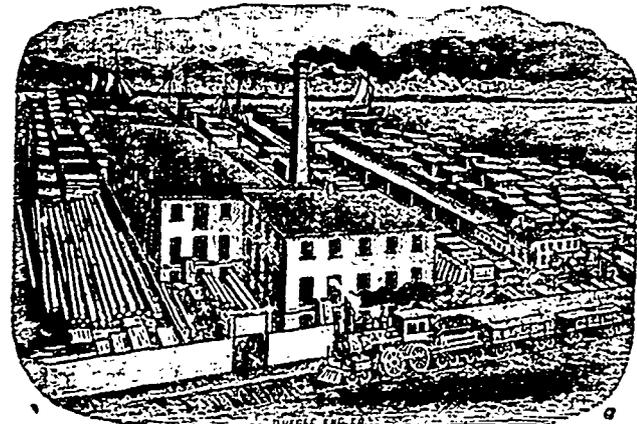
CHAUDIÈRES KINGSLEY

Matériels complets de laiterie (La Centrifuge "RUSSE IMPERIALE" garantie donner un rendement absolu de 3 onces par 100 lbs de lait de plus que les autres)

Et machines de toutes sortes, tours à fer, tours à bois, planeurs etc

OCCASIONS: Une CENTRIFUGE DeLAVAL,
 Un engin de 25 forces

Et un nombre considérable de machines à bois et à fer de seconde main.



Boite Post. 205 **SIMON PETERS** Téléphone 2146

Entrepreneur

Propriétaire de Moulins à Scie, Embouvetage et Préparation générale de tous les Bois.

AUSSI: Manufacture de Portes, Chassis, Jalousies, Ouvrages d'Escaliers, Tournage, Decoupage, Boîtes d'emballage de toute description, et Moulures une spécialité.

Toujours en mains Bois préparé de toute sorte, Pin, Epinette, Pruche, Bois blanc, Merisier, Cerisier, Frêne, Chêne, Érable, Noyer noir et tendre, etc., etc. Boi de Charpente.

INTÉRIEURS DE MAISON fins en toute sorte de bois. Tout ouvrage garanti. Estimation pour toutes sortes d'ouvrages fournie sur application.

Moulin et Bureau Rues Grant et Prince-Edouard,
 St-Roch, Quebec

ALB. H. PETERS,
 Gérant